

Requesting Organization :	Association des jeunes pour le développement communautaire			
Allocation Type :	ST Mai 2022 - Première Allocation Standard			
Primary Cluster	Sub Cluster	Percentage		
Protection de l'Enfance		100.00		
		100		
Project Title :	Projet de réponse aux besoins vitaux d'enfants affectés par la crise humanitaire due aux conflits armés en zone de santé de Komanda, territoire d'Irumu, en province de l'Ituri-RDC			
Allocation Type Category :				
OPS Details				
Project Code :		Fund Project Code :	DRC-22/HCG10/SA1/CP/NGO/22436	
Cluster :		Project Budget in US\$:	237,000.19	
Planned project duration :	7 Months	Priority:		
Planned Start Date :	01/08/2022	Planned End Date :	28/02/2023	
Actual Start Date:	15/09/2022	Actual End Date:	14/04/2023	
Project Summary :	<p>La présente proposition de projet est élaborée dans le cadre de la première allocation standard de l'année 2022 du FHRDC. Elle cible le secteur de protection de l'enfant et sera implémenté dans la zone de santé de Komanda, précisément dans les aires de santé de Mangiva, Komanda, Bavukutu, Bandiboli, Kandoyi, Bwanza, Takumanza et Mungamba. Puisqu'elle vise à assurer une réponse de protection d'urgence aux personnes affectées par la crise des ADF, cette proposition de projet se rapporte ainsi à la stratégie de cette allocation ; mais également aux objectifs stratégiques 1 & 2 du PRH qui stipulent d'une part que la réponse multisectorielle permet de couvrir les besoins vitaux des personnes vulnérables afin de préserver leur intégrité physique et mentale ; et d'autres parts, de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions d'autres personnes vulnérables.</p> <p>Les bénéficiaires directs de ce projet se chiffrent à 4 298 personnes dont 180(70H/110F) sont des adultes constitués de 60 membres de 3 RECOPE (30H/30F), 60 leaders locaux et membres de la société civile locale (30H/30F), 20 autorités (10F/10H) du niveau territorial, 10 femmes survivantes de VBG et 30 femmes, membres des cellules d'animations communautaires (femmes-filles). Les 4,118 autres sont des enfants (2,029Ga/2,089Fi) dont 120 ENA (60F/60G) ; 30 EAFGA (20Ga/10Fi) ; 40 SVBG et 30 membres des cellules d'animations communautaires femmes-filles. L'identification des enfants se fera par les représentants des communautés : autorités locales et leaders locaux, les RECOPE, les associations féminines,... qui les référeront aux TPS (travailleurs para-sociaux) pour validation et ouverture de dossier ; sous la supervision de la DIVAS et accompagnement de la Division provinciale aux affaires humanitaires.</p> <p>Les enfants en situation de séparation familiale (ENA et EAFGA) ainsi que ceux vulnérables de la communauté, victimes de violences armées, y compris violences sexuelles et/ou basée sur le genre, bénéficieront : (1) d'une prise en charge holistique, comprenant le placement dans les structures d'encadrement transitoire (FAT ou FAS), le soutien médical, psychologique, alimentaire et/ou nutritionnel, au cas par cas, le référencement pour une prise en charge holistique ; (2) de recherche et puis la réunification avec leurs familles respectives pour le rétablissement des liens familiaux et (3) de visite poste réunification des agents techniques du projet pour s'assurer d'une bonne réintégration au sein des familles et des communautés ; Au cas, par cas, et sur base des résultat de la visite poste réunification, environ 50 (EAFGA, SVBG et/ou autres victimes de violences), bénéficieront de la réinsertion socioéconomiques pour renforcer en mieux leurs réintégration communautaire. Les autres enfants (des familles déplacées, retournées ou hôtes), affectés par les conflits armés, bénéficieront de renforcement de la résilience, à travers les activités psychosociales individualisées ou des thérapies des groupes dans les espaces amis des enfants, Points d'écoute ou dans les espaces sûrs. Au moins 3 cellules d'animations communautaires des femmes et filles seront mises en place, entant que cadre d'échange, d'analyse et de réflexion des femmes et des filles sur les facteurs de VBG au sein des communautés et des mener des actions qui promeuvent leurs droits. Des séances d'audit sécuritaire et de protection et celles d'échanges et discussions ainsi que des séances de renforcement de connaissance des autorités et leaders locaux seront organisées sur plusieurs thématiques de protection (notamment MRM-1612, EAS, VBG, sortes d'abus faits au enfants,...) pour les inciter à s'engager d'avantage et à influencer sur les normes sociales pour le renforcement de la protection des enfants ; Les bénéficiaires indirects, estimés à 10,000 personnes, bénéficiaires de renforcement de connaissance à travers des émissions radios</p>			
Direct beneficiaries :				
Men	Women	Boys	Girls	Total
472	472	1,677	1,677	4,298

Other Beneficiaries :

Beneficiary name	Men	Women	Boys	Girls	Total
Host Communities	43	43	172	172	430
Internally Displaced People	237	237	950	950	2,374
Returnees	192	192	555	555	1,494

Indirect Beneficiaries :

Les bénéficiaires indirectes de ce projet sont constitués de tous les membres de la communauté de la ZS de Komnda se trouvant dans les 4 AS dont komanda, Mangusu, Mangiva et Makanyanga. De façon indirecte, notre intervention touche à l'ensemble de la population de cette zone. Aujourd'hui ils sont dans les 42201 personnes y compris la population hôte

Catchment Population:**Link with allocation strategy :**

La protection de l'enfance que cible cette proposition de projet, pour assurer aux victimes de la crise des ADF une réponse humanitaire multisectorielle d'urgence dans la zone de santé de Komanda, est l'un des secteurs d'intervention prévus par la première allocation standard de 2022 du FHRDC.

Avec son objectif principal de répondre aux besoins de protection des enfants affectés par la crise des ADF en Territoire d'Irumu, Province de l'Ituri, ce projet s'inscrit parfaitement aux objectifs stratégiques et spécifiques du Plan de Réponses Humanitaires (OS1), de cluster protection (OS1) et ceux du sous-cluster protection de l'enfance (OS1 à 5). En effet, à travers la gestion des cas dont bénéficieront environ 230(130F/100G) ENA, EAFGA et autres enfants victimes de violences armées, y compris violences sexuelles, ce projet va significativement contribuer à l'objectif stratégique 1 du plan de réponse humanitaire ainsi qu'à l'OS5 du cluster protection. Par ailleurs, les activités psychosociales qui ciblent 3,888 enfants (1,929F/1,959G) et celles impliquant les membres des structures communautaires, contribueront à atteindre respectivement les objectifs sectoriels 3 et 4 de sous-cluster protection de l'enfance.

Ce projet a le mérite d'être financé parce qu'à marge de sa mise en œuvre, les enfants bénéficiant de la gestion des cas, à savoir les enfants en situation de séparation familiale (EAFGA, ENA) et ceux victimes de violences armées et violences sexuelles et basées sur le genre, bénéficieront des solutions durables à leurs problèmes de protection ; car auront retrouvé leurs familles avec lesquelles ils s'étaient séparés de suite des conflits armés. En outre, les enfants bénéficiant de soutien psychologique individualisé ou collectif aussi bien dans les EAE que dans les Points d'écoute, retrouveront leur équilibre d'enfants normaux des communautés et auront une résilience renforcée pour faire face aux éventuels chocs dus à l'insécurité. En fin, grâce aux mécanismes communautaires de protection mis à place (à savoir des RECOPE, des TPS, des CAF, des autorités et leaders communautaires ainsi que les membres des organisations de la société civile), les communautés seront à mesure de trouver des solutions communautaires idoines aux problèmes de protection de l'enfant. Mais aussi, des informations sur les incidents et autres problèmes de protection de l'enfant provenant des zones couvertes, seront fiables, collectées et communiquées en temps réel. Des sensibilisations amèneront les membres des communautés à adopter des mesures ou comportements positifs mitigeant les normes sociales qui contrastent avec le bien-être des enfants et des femmes.

De ce fait :

- Une attention particulière sera aussi accordée à l'impact négatif de nos actions sur les bénéficiaires afin de permettre de développer des mesures correctrices aussi bien de notre côté ;

- Des questions d'abus et exploitation sexuelle (PEAS), des violences sexuelles et basées sur le genre (VBG), de la sauvegarde des enfants, de tolérance zéro seront abordées dans toutes les séances avec les bénéficiaires dans le but de renforcer leur connaissance quant à ce et de les inciter à la dénonciation et communication des cas constatés ;

- Chaque bénéficiaire répondant aux critères de sélection sera au centre de l'attention. Il lui sera ainsi garanti, le strict respect de sa dignité, de sa sécurité, l'accès significatif qui tient compte de son réel besoin, de son statut (IDPS, retournés, handicap ou autre), la redévolabilité, l'autonomie mais aussi sa participation à l'action dont il est bénéficiaire

L'AJEDEC mettra ainsi en profit ses expériences de longue durée pour conduire en mieux et au profit des bénéficiaires, les activités de protection de l'enfance et de prise en charge des survivants de violence basée sexuelle et basée sur le genre ; tout en se coordonnant avec les autres acteurs humanitaires qui ont des paquets de réponses non prévues par cette proposition.

Sub-Grants to Implementing Partners :

Partner Name	Partner Type	Budget in US\$

Other funding secured for the same project (to date) :

Other Funding Source	Other Funding Amount

Organization focal point :

Name	Title	Email	Phone
Aimé BIRIDO TSATSI	Directeur Exécutif	ajedec2006@yahoo.fr	+243814197800
Jean de Dieu DJARI DUANDRO	Directeur des Programmes	jeandedieu.djari@yahoo.com	+243825090698

Benjamin ANWANG'KANE UCAMCIU	Point Focal programme de Protection	b9benjaminkane2007@gmail.com	+243812920620
---------------------------------	--	------------------------------	---------------

BACKGROUND

1. Humanitarian context analysis

2. Needs assessment

Dans le plan de réponse humanitaire (HRP) de 2022, OCHA place la Province de l'Ituri, première des provinces de la RDC se trouvant en situation humanitaire drastique due à l'insécurité. Le Cluster protection, dans son rapport d'analyse de la protection réalisée en Mars 2022, chiffre à 1,753,213, le nombre des personnes en besoins humanitaires dans la province de l'Ituri et qui n'ont plus accès à leurs moyens de survie.

En effet, depuis environ une décennie, la zone de santé de Komanda accueille sur son territoire, des nombreux déplacés du Nord-Kivu qui furent les atrocités de l'insécurité créée par des groupes armés locaux et étrangers, notamment les ADF. Cette situation a été exacerbée par la naissance de la milice FPIC qui, jusqu'au mois d'Avril 2022, a été à la base de plusieurs graves violations des droits humains, avant de signer l'accord de paix unilatéral qu'elle semble observer depuis le mois de mai 2022, dernier. Depuis l'année 2020, les ADF qui jusqu'à là opéraient dans le Nord-Kivu, ont gagné la Province de l'Ituri et y opère, depuis, avec beaucoup plus d'acuité dans la zone de santé de Komanda ; principalement sur l'axe Komanda-Luna qui, du reste, est complètement vidé de ses populations dont au moins à 80% se retrouvent à Komanda-centre.

Au début du mois d'Avril 2022, les même ADF ont assiégé l'axe Komanda-Mungamba faisant fuir toutes les populations à Mambasa et dans d'autres villages environnants. Le rapport de l'évaluation rapide multisectorielle (ERM) conduite par OCHA dans cette zone de santé de Komanda du 20 au 28 Avril 2022 dernier, renseigne que de suite à ces récentes attaques, plus de 42,201 personnes se seraient déplacées à Komanda centre où ils sont confrontés à d'énormes problèmes de cohésion ; exacerbant ainsi leurs vulnérabilités. D'après ce même rapport, 356 incidents de protection ont été collectés et renseignés dont 11 cas MRM-1612 au cours du mois d'Avril et que 32 ENA (15G/17F) ont été identifiés et attendent encore prise en charge et réunification avec leurs familles. L'ampleur de cette situation de séparation familiale des enfants dans cette ZS est soutenue par le rapport final du projet de protection qu'a implémenté l'AJEDEC dans cet axe sur financement de l'UNICEF jusqu'à Février 2022. Selon ce dernier, 57 ENA (33F/24G) ont été pris en charge jusqu'à la réunification familiale dans les seuls aires de santé de Komanda-centre, Beyi et Makayanga.

Le rapport de l'analyse de protection réalisée en Décembre 2021 par le Sous-GTPE du Territoire d'Irumu, siégeant à Komanda a, à plus de la dégradation de la situation sécuritaire qui affecte énormément les enfants, épinglé certaines pratiques communautaires comme étant des facteurs favorisant les abus et exploitation des enfants aussi bien par leurs familles que par les membres des communautés dans la zone de santé de Komandada. En outre, cette analyse estime que suite à la faiblesse ou absence des mécanismes communautaires de protection de l'enfant à l'intérieur de la zone, plusieurs autres violations des droits, y compris les cas de violences sexuelles et basées sur le genre n'ont pas été rapportées.

Eu égard au tableau peint ci-haut, cette proposition de projet présente comme prioritaire :

- Fournir à chaque enfant certifié comme étant en situation de séparation familiale (ENA et EAFGA) et autres enfants de la communauté affectés par les urgences humanitaires des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques de protection, allant de la prise en charge transitoire jusqu'à la réintégration dans la famille ;
- Assurer un soutien psychologique individualisé ou en groupe jusqu'au renforcement de la résilience et rétablissement de l'équilibre psychologique d'enfant normal de la communauté
- Mettre à place des mécanismes communautaires actifs et fonctionnels et activement engagés dans la promotion des droits et la protection des enfants au sein des communautés.

3. Description Of Beneficiaries

4. Grant Request Justification

Suite aux attaques des groupes armés qui s'y poursuivent, les enfants, dans la zone de santé de Komanda, font face à des majeures problèmes de protection dont notamment, la séparation familiale suite aux déplacements des populations, le recrutement forcé ; ils sont victimes de violences armées, y compris les viols et violences basées sur le genre dues à des normes sociales dégradant favorisant aussi des nombreux cas d'abus et exploitation d'enfants par les membres de la communauté. D'autres enfants, par contre, présentent des états psychologiques aggravés suite aux chocs des attaques armées et/ou les conséquences qu'ils en ont subies. Comme le stipule le plan de réponse stratégique du GTPE, face à des situations pareilles de protection, des actions urgentes doivent être envisagées pour en sauver les enfants. C'est la réponse donnée par ce projet qui propose comme actions/interventions :

(I) L'OFFRE D'UNE REPONSE HOLISTIQUE A TRAVERS LA GESTION DES CAS. Ceci comprend : (a) la prise en charge transitoire à travers le processus IDTR de tous les ENA et EAFGA en situation de séparation familiale (renfermant la récupération de la situation de protection et placement dans des structures d'encadrement transitoire : FAT/FAS/CTO) ; (b) le rétablissement des liens familiaux (renfermant la recherche et puis la réunification en familles des enfants ENA et EAFGA) ; (c) le suivi individualisé des enfants réunifiés pour s'assurer de leur bonne réintégration au sein de leurs familles et communautés et/ou envisager d'autres solutions alternatives au cas où ; (d) la prise en charge holistique : médicale, psychologique, alimentaire/nutritionnelle et/ou le référencement d' ENA/EAFGA pris en charge ainsi que d'autres enfants survivants de viols ou victimes des violences armées, d'abus et/ou d'exploitation ;

(II) LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE des enfants (déplacés, retournés ou des familles hôtes) en état de trouble psychologique par des soutiens psychologiques individualisés ou de groupe à travers des Points d'Ecoute ou des Espaces Amis d'Enfants (mobiles ou fixes) ;

(III) LA MISE EN PLACE DES MECANISMES COMMUNAUTAIRES DE PROTECTION DE L'ENFANT dont notamment les réseaux communautaires de protection de l'enfant (RECOPE), les cellules d'animations communautaires des femmes-filles (CAF), le corps des travailleurs para-sociaux, les autorités et leaders communautaires et d'autres structures communautaires de la société civile qui doivent être impliqués dans la recherche des solutions communautaires aux problèmes de protection des enfants ; mais aussi à surveiller, collecter et communiquer des informations fiables des problèmes de protection qui surviennent dans leurs communautés respectives.

A plus d'avoir depuis plus de 5 ans, un Bureau terrain à Komanda, l'AJEDEC est belle et bien connue et acceptée dans la zone de santé de Komanda, comme acteur de la protection générale, protection de l'enfance, de l'éducation et de la sécurité alimentaire. En présent, en partenariat avec l'ONG Save the Children, elle exécute dans les aires de santé de Mangiva, Makayanga et Bamande, les activités du volet protection de l'enfant, du projet d'AFYA BORA KWA JAMAA III ; et pourra continuer à apporter des réponses de protection en faveur des enfants sur financement de l'UNICEF

Comme à l'accoutumé, l'AJEDEC va continuer à collaborer avec les membres des communautés locales qu'elle impliquera dans la conduite de certaines activités du projet ; tels que la recherche et la réunification familiale, la sensibilisation,... Quelques staffs techniques ainsi que des volontaires communautaires seront également recrutés localement. Tout ceci permettra d'assurer, non seulement la proximité du projet à la communauté cible, mais aussi et surtout, de garantir la pérennité des acquis du projet sur les bénéficiaires et la communauté toute entière.

5. Complementarity

LOGICAL FRAMEWORK

Overall project objective

Contribuer à la réduction des vulnérabilités et à l'amélioration des conditions de vie des enfants, des filles et des hommes les plus vulnérables et à risque de violation de leurs droits dans le Territoire d'Irumu(Province de l'Ituri) en ZS de Komanda par une réponse multisectorielle basée sur l'amélioration des services de Protection de l'Enfant

Protection de l'Enfance

Cluster objectives	Strategic Response Plan (SRP) objectives	Percentage of activities
2022-SSO1.5 : L'accès aux services de prise en charge de 1,3M de pers. affectées par des incidents de protection liés à la crise humanitaire (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, pers. en situation de handicap, pers. déplacées et retournées) est assurée et les mécanismes de prévention des risques de protection sont renforcés	SO2: La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personne	100

Contribution to Cluster/Sector Objectives : La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personnes

Le projet contribuera à atteindre l'objectif 2022-SSO1.5 du Cluster Protection, objectif 2022-SSO2.5 du Cluster Protection, l'objectif SO1 du HRP, et l'objectif SO2 du HRP, mentionnés ci-dessus.

Cela sera rendu possible par les Outcome que le projet vise à obtenir dans le domaine de la protection de l'enfance:

-Outcome1: Les enfants non accompagnés et enfants associés aux forces et groupes armés ayant besoin de réunification familiale/solution durable sont identifiés et prise en charge en familiale d'accueil transitoire/spontanée pour répondre à leurs besoins urgents et ceux en besoin de réunification familiale sont réunifiés avec leurs familles et suivis post réunificatio

Outcome2:Les filles et garçons victimes de violences y compris de violences sexuelles et basées sur le genre bénéficient d'une prise en charge psychosociale et médicale voire holistique quand possible

Outcome3: Les enfants vulnérables et/ou affectés par les urgences humanitaires (enfant déplacé, enfant retourné, chef de ménage, enfant en situation de handicap, enfant séparé, etc.) bénéficient d'un soutien psychosocial individualise incluant l'accès à des Espaces Amis d'Enfants mobiles ou espace sûr ;

Outcome4:Les communautés, notamment dans les zones de retour, ont des mécanismes de protection de l'enfant en place pour identifier, répondre, référer et suivre les enfants à risque ou survivants de violations.

Outcome 1

Les enfants en situation de séparation familiale (ENA et EAFGA) et ceux victimes des violences armées, y compris des violences basées sur le genre, identifiées dans la communauté bénéficient, à travers les processus de gestion des cas, des réponses holistiques correspondant à leurs besoins spécifiques de protection, allant de la prise en charge transitoire jusqu'à la réintégration au sein de leurs familles respectives.

Output 1.1

Description

150 enfants non accompagnés (ENA) et enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) documentés sont pris en charge et puis réunifiés avec leurs familles respectives

Assumptions & Risks

Hypothèses :

Regain de l'insécurité dans la zone de mise en œuvre du projet et/ou recrutement d'enfants par les Groupes Armés (GA) pour jouer plusieurs rôles dans leurs rangs

Risques :

Difficulté d'accès physique à certains enfants en besoin de protection en urgence (ENA/EAFGA) ; refus de libération des enfants par les GA

Mesures de mitigation :

Impliquer ou responsabiliser les membres des communautés dans les activités de prise en charge des enfants ; opérer le recrutement de quelques staffs au sein de la communauté

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Protection de l'Enfance	# d'ENA (y compris en situation de handicap) identifiés et placés dans une prise en charge familiale transitoire ou une solution de remplacement appropriée			60	60	120
Means of Verification : Fiche de référencement Fiche IDTR Rapport d'activités Base des données							
Indicator 1.1.2	Protection de l'Enfance	# d'EAFGA identifiés et ayant bénéficié d'un suivi individu			20	10	30
Means of Verification : Fiches IDTR Attestation de sortie Rapport d'activités Base des données							
Indicator 1.1.3	Protection de l'Enfance	# de famille d'accueil appuyées et puis formées sur l'appui psychosocial	10	10			20
Means of Verification : Liste de présence Terme de référence Module de formation Actes de cession d'appui Rapport d'activités							
Indicator 1.1.4	Protection de l'Enfance	# d'enfants placés en SET (FAT/FAS/CTO)			75	75	150
Means of Verification : Fiche de placement d'enfant Consentement des FAT Fiche de remboursement							
Indicator 1.1.5	Protection de l'Enfance	# d'ENA et EAFGA et autres enfants en besoins spécifiques de protection, réunifiés avec leurs familles respectives			75	75	150
Means of Verification : Fiche IDTR de réunification Ordre de mission Rapport d'activité de réunification Terme de référence de la mission							
Indicator 1.1.6	Protection de l'Enfance	# d'enfants ayant bénéficié de la visite des agents en charge de gestion des cas			50	50	100
Means of Verification : Fiche de suivi post réunification Rapport d'activité							
Indicator 1.1.7	Protection de l'Enfance	# de TPS formé	5	5			10
Means of Verification : Fiche de consentement Liste de présence Terme de référence Module de formation Rapport d'activité							
Indicator 1.1.8	Protection de l'Enfance	# personnels du projet ayant reçu une formation sur la protection transversale (désagrégé par âge, genre, handicap)	12	8			20
Means of Verification : Liste de présence Terme de référence Modules de formation Rapport d'activité							
Indicator 1.1.9	Protection de l'Enfance	Pourcentage de sites atteints avec du matériel de communication sur la PSEA, comment rendre compte/rapporter et comment accéder à une assistance centrée sur les survivants.					3
Means of Verification : Liste de présence Rapport d'activité Terme de référence de l'activité Fascicule portant sur PSEA et VBG							
Activities							
Activity 1.1.1							

Vérifier, documenter et prendre en charges des enfants non accompagnés identifiés par les structures communautaires et référés pour bénéficier de la prise en charge

L'objectif de cette activité c'est d'établir le statut des enfants que nous présentent les membres des communautés comme étant des enfants non accompagnés, en besoins spécifiques de protection ; Mais aussi l'ouverture de dossier pour la gestion de son cas en vue d'une réponse holistique

Sous-activités :

- Briefing des parties prenantes au processus IDTR
- Identification des enfants par les communautés et référencement à l'AJEDEC
- Vérification-certification et documentation,
- Ouverture de dossier et détermination de référent

Activity 1.1.2

Vérifier, documenter et prendre en charges des enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) identifiés par les structures communautaires et référés pour bénéficier de la prise en charge

L'objectif de cette activité c'est d'établir le statut des enfants que nous présentent les membres des communautés comme étant des enfants associés aux forces et groupes armés, en besoins spécifiques de protection ; Mais aussi l'ouverture de dossier pour la gestion de son cas en vue d'une réponse holistique

Sous-activités :

- Briefing des parties prenantes au processus IDTR
- Identification des enfants par les communautés et référencement à l'AJEDEC
- Vérification-certification et documentation,
- Ouverture de dossier et détermination de référent

Activity 1.1.3

Renforcer et appuyer les FAT/FAS en vue de l'amélioration des conditions de prise en charge transitoire en attendant la réunification familiale

L'objectif de cette activité c'est de renforcer la capacité des structures d'encadrement transitoire en vue d'offrir une bonne prise en charge transitoire des enfants placés et de contribution à l'accompagnement psychologique des enfants placés

Sous-activité :

- Elaboration de la cartographie des FAT existante
- Evaluer la capacité d'accueil et besoins de prise en charge des enfants
- Signature d'acte d'engagement
- Appui proprement dit des FAT, au cas par cas, avec des matériels

Activity 1.1.4

Placer dans les structures d'encadrement transitoire (SET) des enfants certifiés en situation de séparation familiale et/ou autres en besoin spécifique de protection nécessitant le placement en SET

L'objectif de cette activité c'est d'assurer une prise en charge transitoire aux enfants retirés de la situation de séparation familiale

Sous-activités :

- Informer les FAT sur les éventuels placements
- Vérifier la disponibilité des FAT à recevoir les enfants
- Signature de fiche de consentement

Activity 1.1.5

Réunifier les ENA et EAFGA qui ont été documentés et pris en charge

L'objectif de cette activité c'est de rétablir les liens familiaux entre l'enfant et les membres de sa famille qui étaient rompu par la séparation familiale suite aux conflits

Sous-activités :

- Recherche familiale sur base des données fournies par l'enfant
- Préparation de l'enfant à la réunification familiale
- Préparation de la famille et communauté à recevoir l'enfant
- Mission de réunification familiale proprement dite

Activity 1.1.6

Assurer le suivi post réunification des enfants réunifiés en famille

L'objectif de l'activité c'est s'assurer que l'enfant réunifiés s'est bien intégré au sein de sa famille et de la communauté et d'identifier ses autres besoins susceptibles de renforcer cette réintégration familio-communautaire

Sous-activités :

- Elaboration de terme de référence
- Préparation de la mission si impliquant un membre des structures communautaires, tels que le RECOPE
- Réalisation de la mission proprement dite

Activity 1.1.7

Mettre à place et former les travailleurs para-sociaux en vue de la gestion des cas d'enfants en besoins spécifiques de protection
L'objectif de cette activité c'est de mettre en place un mécanisme efficace et fonctionnel de gestion de cas au sein de la communauté impliquant les membres des communautés eux-mêmes

Sous-activités :

- Identification et sélection des TPS
- Sensibilisation et signature d'acte d'engagement entant que TPS
- Renforcement de capacité
- Appui avec des matériels de travail

Activity 1.1.8

Former les staffs techniques de l'AJEDEC en charge de la mise en œuvre des activités du projet sur les processus de gestion de cas, l'IDTR, les EAS et le VBG

L'objectif poursuivi est de renforcer la capacité des staffs techniques de l'AJEDEC tout en les sensibiliser sur la prévention et la prise en charge des cas VBG et EAS

Les sous activités sont les suivantes :

- Préparation des modules de formation
- Elaboration de terme de référence et convocation de la session
- Organiser et réaliser la formation proprement dite

Activity 1.1.9

Renforcer la connaissance des autorités et leaders communautaires sur les notions de PSEA

L'objectif de cette activité c'est d'amener les membres de la communauté à surveiller les cas VBG et PSEA et à les dénoncer auprès des coordinations humanitaires (OCHA, GTPE) et le mécanisme PSEA de l'AJEDEC

Les sous activités en sont les suivantes :

- Sélection des participants à inviter
- Lancement des invitations
- Préparer le cadre d'où va s'organiser la sensibilisation formative sur le PSEA

Output 1.2

Description

100 enfants/femmes victimes des violences armées, y compris les victimes de viols et violences basées sur le genre sont pris en charges et soutenus pour des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques de protection

Assumptions & Risks

Hypothèses :

Les présumés auteurs des incidents et abus et exploitation sont hostiles aux activités de documentation et communication des incidents dont ils sont auteurs ; Par peur, les parties prenantes ont peur de dénoncer ou communiquer sur les incidents survenus dans la communauté

Risque :

Les incidents de protection de toutes natures ne sont pas collectées ou sont déformées avant d'être partagées et du coup ne sont pas fiables et perd leurs valeurs pouvant susciter des plaidoyers

Mesures de mitigation :

Renforcer la communication avec les acteurs communautaire sur la confidentialité, la protection des sources ; utiliser plus des acteurs locaux qui sont influent ; trouver des alliés au niveau hiérarchique élevé

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.2.1	Protection de l'Enfance	# d'enfants victimes de violences armées pris en charge			20	20	40
Means of Verification : Liste de présence Rapport d'activité Invitation des participants							
Indicator 1.2.2	Protection de l'Enfance	# de filles et de garçons (y compris celles et ceux en situation de handicap) ayant survécu à une VBG ayant bénéficié de la prise en charge psychosociale			10	50	60
Means of Verification : Fiche data mapping Base des données Rapports d'activités Fiche de référencement Fiche contre-référence							
Indicator 1.2.3	Protection de l'Enfance	# de kit de dignité distribué					50

Means of Verification : Acte de cession Rapport d'activité							
Indicator 1.2.4	Protection de l'Enfance	# de session de gestion de cas organisées					7
Means of Verification : Liste de présence Rapport d'activité Invitation des participants							
Indicator 1.2.5	Protection de l'Enfance	# d'EAFGA et autres EVC (enfants vulnérables des communautés) ayant bénéficié d'un soutien à la réintégration socio-économique et réinsertion communautaire			40	40	80
Means of Verification : Liste de présence Rapport d'activité Invitation des participants							
Activities							
Activity 1.2.1							
Assurer une réponse holistique aux enfants victimes de violences armées, autres que le VBG, ENA et EAFGA. L'objectif de cette activité c'est de donner également réponse aux autres enfants de la communauté qui sont directement touchés par les violences armées (blessures, viols, malnutrition,...)							
Sous-activités :							
<ul style="list-style-type: none"> - Identification par les membres des communautés - Vérification par les travailleurs para-sociaux - Ouverture des dossiers - Prise en charge par octroi des crédits 							
Activity 1.2.2							
Assurer une prise en charge adaptée aux enfants et femmes survivantes des violences basées sur le genre (y compris les cas EAS) L'objectif de cette activité c'est d'assurer aux survivant(e)s de VBG et EAS, une réponse adaptée à l'incident dont elles ont été victimes, notamment des réponses de référencement, de soutien psychosocial, d'appui médical, etc							
Sous-activités :							
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des cas VBG et EAS, - Ouverture de dossier à garder à toute confiance - Appui au référencement des cas VBG et EAS : transport, restauration, soins d'urgence (au cas par cas) - Octroi de kits de dignité, au cas par cas, aux survivantes de violence sexuelle et basée sur le genre (SVBG) - Casse-croûte aux participants à la réunion de gestion des cas VBG qui seront organisées dans les territoires - Assurer la réinsertion socioéconomique des survivantes de violence basée sur le genre et des cas EAS 							
Activity 1.2.3							
Distribuer des kits de dignités aux enfants, survivantes de viols L'objectif de cette activité c'est d'aider les femmes et filles pris e charge à bien assurer leur hygiène et soin intime							
Sous-activités :							
<ul style="list-style-type: none"> - Pré-positionnement des kits de dignité - Documenter les cas nécessitant l'appui avec des kits de dignité - Remise d'appui proprement dite 							
Activity 1.2.4							
Organiser des sessions de gestion des cas d'enfants nécessitant des réponses spécifiquement adapté à leurs besoins de protection							
L'objectif de cette activité c'est de rechercher des solutions à certaines situations de protection qu'éprouvent certains enfants et qui ne rentrent pas dans le cadre des activités du projet ou de l'AJEDEC dans la protection de l'enfant							
Sous-activité :							
<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le relevé des situations nécessitant une étude spécifique des acteurs - Convocation de la session et envoi des invitations - Organisation et réalisation de la session de gestion des cas - Suivi des recommandations et résolutions assorties de la gestion des cas 							
Activity 1.2.5							
Assurer la réinsertion socio-économique/professionnelle, au cas par cas, en faveur des EAFGA réunifiés, des victimes de violences de protection et violences sexuelles (y compris les cas EAS) L'objectif de cette activité c'est de renforcer la réintégration au sein des communautés, des enfants réunifiés et survivantes de VBG, EAS et autres violences armées							
Sous-activités :							
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des opportunités économiques de la zone de Komanda - Orientation des bénéficiaires au choix de filières - Formation sur la gestion - Remise d'appui proprement dit 							
Outcome 2							

A travers les activités psychosociales, les enfants (déplacés, retournés ou des familles hôtes) affectés par des urgences humanitaires (à savoir des crises sécuritaires, des épidémies/Pandémies ou des catastrophes naturelles), développent des capacités d'équilibre et de résistance aux événements soudains, susceptibles de causer chez eux des chocs de troubles de comportement

Output 2.1

Description

La capacité de résilience de 3,888 enfants (1,929 garçons et 1,959 filles) est renforcée à travers les activités de soutien psychologique individualisées ou collectives

Assumptions & Risks

Hypothèses :

L'amélioration de la situation sécuritaire s'améliore

L'activité de réinsertion s'appuie sur les filières potentiellement rentables évaluées dans la zone

Risques:

Dégradation de la situation sécuritaire

Mots choix dans la filière de réinsertion par les bénéficiaires/

La paupérisation des parents et du voisinage qui impacte négativement sur le matas de réinsertion de façon à l'utiliser pour la survie de la communauté.

Mesures de mitigation :

Déplacement des activités dans les zones jugées plus stables.

Une étude au préalable pour découvrir les filières potentiellement rentables dans la zone.

Les bénéficiaires sont formés et accompagner dans la gestion des AGR

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.1.1	Protection de l'Enfance	# d'Espaces Amis des Enfants mis à place : Aménagés et/ou réhabilités					3
Means of Verification : - Certificat de donation de l'espace pour activités des enfants (EAE) - Rapport d'activité							
Indicator 2.1.2	Protection de l'Enfance	# de filles et de garçons (y compris celles et ceux en situation de handicap) ayant survécu à une VBG ayant bénéficié de la prise en charge psychosociale			1,929	1,959	3,888
Means of Verification : - Base des données des enfants reçus dans les EAE - Registre de suivi des enfants participants dans les activités psychosociales - Rapports d'activités des encadreurs des EAE							
Indicator 2.1.3	Protection de l'Enfance	# d'enfants ayant bénéficié de soutien psychologique : Entretien et/ou accompagnement psychologique			194	196	390

Means of Verification : - Base des données des enfants référés pour un soutien psychologique

- Fiche de référencement

- Fiche d'écoute/entretien psychologique

- Rapport d'activités

Activities

Activity 2.1.1

Mettre en place et rendre fonctionnels des Espaces Amis des Enfants (Fixes et mobiles) pour accueillir les activités psychosociales

Objectif de cette activité c'est de mettre en place ; notamment au sein des communautés qui ont une forte pression démographique due aux mouvements de déplacement des populations

Sous activités :

- Identification des espaces pour ériger ou aménager les EAE fixes u mobiles

- Achat des matériels de construction

- Lancement de la construction proprement dite

-Remise officielle de l'EAE aux parties prenantes et les bénéficiaires

Activity 2.1.2

Organiser des gammes d'activités psychosociales en soutien aux thérapies des groupes en faveur des enfants affectés par les urgences humanitaires

Objectif de cette activité c'est d'aider les enfants affectés par les urgences humanitaires à renforcer leur résilience et à retrouver leur dignité d'enfants de la communauté et y soient utiles

Sous-activité :

- Sélection des encadreurs des enfants dans les activités psychosociales
- Appui des EAE (fixes et mobiles) avec des kits récréatifs
- Organisation des diverses activités ludiques, récréatives, créatives
- Référencement des cas spécifiques

Activity 2.1.3

Apporter un soutien et/ou accompagnement psychologique individualisé en faveur des enfants victimes des violences armés y compris des violences basées sur le genre (ENA, EAFGA, SVBG, Enfants avec handicap, chefs de ménages, etc)

L'objectif de cette activité c'est de faciliter un contact direct et individuel entre les enfants en besoin de soutien et accompagnement psychologique

Les sous-activités sont les suivantes :

- Elaboration et validation des critères de sélection par les communautés
- Sélection et renforcement des acteurs communautaires (TPS, RECOPE, ...)
- Identification et certification des cas de protection par les staffs technique

Outcome 3

Les mécanismes communautaires de protection de l'enfant mis à place, contribuent efficacement à l'amélioration de la protection et la diffusion des informations fiables sur les incidents de protection et tous autres problèmes de protection de l'enfant.

Output 3.1

Description

Les membres des structures communautaires de protection de l'enfant mises à place sont disponibles et engagés dans des actions de protection de l'enfant et de promotion de leurs droits

Assumptions & Risks

Hypothèses :

Indisponibilité de membres des communautés de s'engager pour des activités non payantes (le bénévolat) ; ils conditionnent leur implication/engagement à un paiement de salaire

Risque :

Pas moyen de mettre en place des structures communautaires de protection ou les membres sont peu nombreux que prévu. Ou soit, les membres sont démotivés par un travail non rémunéré des RECOPE ou CAF, les membres abandonnent

Mesures de mitigation :

Une forte sensibilisation et communication avec les communautés sur la nature de responsabilité et la feuille des routes des RECOPE/CAF
Bonne implication des autorités locales ainsi que des leaders pour le choix et la désignation des membres de ces structures

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 3.1.1	Protection de l'Enfance	# de réseau communautaire de protection de l'enfant (RECOPE) mis à place et renforcer					3

Means of Verification : - PV de l'assemblée constituante ou de la redynamisation de RECOPE

- Acte d'engagement des membres de RECOPE
- Liste des présences dans les différentes séances avec les RECOPE
- Rapports des différentes activités avec les RECOPE

Indicator 3.1.2	Protection de l'Enfance	Les autorités locales ayant suivi la formation sur des normes des droits et de protection de l'enfant et des violences basées sur le genre dont les connaissances sont accrues en matière des thématiques de protection de l'enfant	30	30			60
-----------------	-------------------------	---	----	----	--	--	----

Means of Verification : - Terme de référence de la formation des leaders

- Liste de présence
- Modules de formation
- Rapports de formation
- Ordre de mission des animateurs de formations

Indicator 3.1.3	Protection de l'Enfance	La connaissance, attitude et considération des pratiques sociocommunautaires et/ou coutumières des autorités qui ont participé dans les 6 séances d'échanges, reflètent une amélioration de la situation de protection de l'enfant et de la femme						6
-----------------	-------------------------	---	--	--	--	--	--	---

Means of Verification : - Terme de référence de la séance

- Liste de présence à la séance
- Questionnaire d'enquête
- Rapport des séances d'échanges
- Rapport d'enquête
- Liste des résolutions et/ou des recommandations dûment approuvées

Indicator 3.1.4	Protection de l'Enfance	# de personnes au sein de la population touchée (ventilées par âge et par sexe) touchées par des messages clés et du matériel de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc..)	2,500	2,500	2,500	2,500	10,000
-----------------	-------------------------	---	-------	-------	-------	-------	--------

Means of Verification : - Terme de référence de la campagne de sensibilisation

- Fiche de sensibilisation
- Rapport synthèse de la sensibilisation
- Liste de participants (suivant les modes de sensibilisation organisés)

Indicator 3.1.5	Protection de l'Enfance	La perception des membres des communautés concernant la qualité et bienfaits des interventions du projet reflétant une amélioration à au moins 75% de la situation de protection des enfants contre les abus et exploitation ainsi que les incidents de protection					75
-----------------	-------------------------	--	--	--	--	--	----

Means of Verification : - Terme de référence d'audit sécuritaire et de protection

- Questionnaire de l'audit
- Liste des participants aux séances/focus de l'audit
- Rapport synthèse de l'audit
- Liste de participant à la séance de restitution de résultat aux parties prenantes

Indicator 3.1.6	Protection de l'Enfance	Nombre de structures communautaires appuyées pour mettre en œuvre leurs plans d'action communautaire (3)					3
-----------------	-------------------------	--	--	--	--	--	---

Means of Verification : - Liste de présence dans des séances de renforcement de capacité

- Acte de cession des divers appuis en matériels et fournitures
- Modules de formations
- Terme de référence des diverses activités
- Rapports d'activités

Activities

Activity 3.1.1

Mettre à place et/ou renforcer les réseaux communautaires de protection de l'enfant en vue de renforcement de la protection et la promotion du respect des droits de l'enfant

L'objectif de cette activité c'est d'impliquer la communauté dans le renforcement de la protection de ses propres enfants et de promouvoir le respect de leur droit. C'est aussi doter la communauté d'un cadre ou mécanisme qui assure la communication sur les problèmes de protection de l'enfant identifier au sein de la communauté

Sous activités :

- Cartographie des RECOPE existant ou identification des potentiels membres
- Constitution et/ou formation des RECOPE sur leur feuille de route
- Appui à l'élaboration et mise en œuvre de plan d'action communautaire
- Formation sur l'identification des cas de protection et référencement de cas

Activity 3.1.2

Organiser la formation des autorités locales sur des diverses notions thématiques de protection et de promotion des droits

L'objectif de cette activité c'est d'obtenir l'engagement des autorités locales dans la lutte et prévention des abus et violations des droits faits aux enfants dans leurs communautés ; mais aussi à influencer sur les normes sociales qui contrastent avec le bien être, la protection ou les droits des enfants et des femmes et filles

Sous-activités :

- Cartographie des services étatiques et sociaux existant dans la communauté
- En référence aux résultats de l'étude base-line, préparer la formation
- Organiser la formation proprement dite de renforcement de connaissance

Activity 3.1.3

Organiser des séances d'échanges et discussion avec les autorités sur les facteurs d'abus et de violations grave des droits des enfants et des femmes au sein de leur communauté

L'objectif de cette activité c'est d'amener les autorités locales, grâce à leur pouvoir, de s'engager à influencer sur les normes sociales qui favorisant les abus et violations des droits et mettant en péril la protection des enfants au sein des communautés :

Sous activités :

- Identification, à travers les RECOPE, les Cellules d'animation ou les analyses de protection, les incidents de protection les plus récurrents, ainsi que les normes sociales favorisant les abus et violation des droits de l'enfant
- Définition des causes profondes des normes sociales négatives à la protection et promotion du respect des droits et déterminer les mesures correctrices
- Analyse des pouvoirs et lancer objectivement les invitations aux participants pertinents aux séances d'échange et discussion
- Convoquer et organiser les séances d'échanges avec les autorités

Activity 3.1.4

Organiser des séances de sensibilisation communautaires sur des diverses thématiques de protection et de respect des droits de l'enfant.

L'objectif de cette activité c'est de renforcer la connaissance et communiquer avec la communauté sur les violations, les abus, l'exploitation des enfants ainsi que sur les mesures de leur prévention ; et la prise en charge des victimes ; d'obtenir leur engagement à changer les comportements pour promouvoir la protection de l'enfant, femmes et filles

Sous-activités :

- Identification, à travers les plans d'action communautaires des structures communautaires de protection, les modes de sensibilisation : conférence, radio, masse, journée porte ouverte, porte à porte
- Préparation de la campagne de sensibilisation
- Organisation proprement dite de la campagne
- Suivi de l'impact de la sensibilisation

Activity 3.1.5

Organiser l'audit sécuritaire et de protection au sein des communautés avec la participation des femmes et filles

L'objectif de cette activité est d'évaluer l'impact des différentes activités du projet sur la population bénéficiaire, à savoir les changements apportés par les sensibilisations, le niveau d'engagement des autorités à changer les normes sociales qui sont contraire à la protection de l'enfant, à la promotion des droits des filles et de la femmes, l'impact de la prise en charge des enfants. Y prendront part, les femmes, les filles ainsi que les enfants bénéficiaires de ce programme ainsi que les membres des structures communautaires qui seront mises en place.

Sous-activités :

- Préparation de questionnaire relatif aux différentes thématiques du projet
- Organisation de l'audit et enquête sécuritaire auprès des bénéficiaires
- Compilation des résultats d'enquête et publication des résultats

Activity 3.1.6

Appuyer l'organisation des manifestations socioculturelles et récréatives par les structures communautaires de protection mises à place : RECOPE, cellule d'animation communautaire, voir les membres de Groupes de travail protection de l'enfant

L'objectif de cette activité c'est d'initier les acteurs communautaires à l'organisation des activités de sensibilisation éducative pour le renforcement de protection de l'enfant et la prise en charge des cas en besoin de protection, la communication des cas d'incidents, abus ou exploitation des enfants. C'est aussi l'organisation des journées portes ouvertes aux membres de la communauté sur les thématiques de protection de l'enfance, des danses folkloriques, des conférences conformément au plan d'action communautaire existant.

Sous activité sont les suivantes :

- Élaboration de plan d'action des structures communautaires (RECOPE, CAC) définissant les activités
- Établissement de l'état de besoins relatifs à l'organisation proprement dite de la manifestation
- Convocation et sensibilisation de la communauté à participer dans la manifestation
- Préparation, organisation et réalisation de la manifestation

Output 3.2

Description

Des informations exactes, fiables et opportunes sont collectées et communiquées dans un temps record aux différents mécanismes de surveillance et communication des graves violations des droits de l'enfant (MRM-1612), d'abus et exploitation faits aux femmes et filles (VBG) ; ainsi que les abus et exploitation (PSEA) ; Puis la communication au cluster protection, les incidents de protection documentés sur terrain dans le cadre de ce projet

Assumptions & Risks

Hypothèses :

Les présumés auteurs des incidents et abus et exploitation sont hostiles aux activités de documentation et communication des incidents dont ils sont auteurs ; Par peur, les parties prenantes ont peur de dénoncer ou communiquer sur les incidents survenus dans la communauté

Risque :

Les incidents de protection de toutes natures ne sont pas collectés ou sont déformés avant d'être partagés et du coup ne sont pas fiables et perd leurs valeurs pouvant susciter des plaidoyers

Mesures de mitigation :

Renforcer la communication avec les acteurs communautaire sur la confidentialité, la protection des sources ; utiliser plus des acteurs locaux qui sont influent ; trouver des alliés au niveau hiérarchique élevé

Indicators

Code	Cluster	Indicador	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 3.2.1	Protection de l'Enfance	# de personnes formées sur les thématiques de protection de l'enfant et activement engagées dans les activités de protection			30	0	30
Means of Verification : - Liste de présence - Modules de formation - Terme de référence - Ordre de mission - Rapports d'activités							
Indicator 3.2.2	Protection de l'Enfance	# de personnes au sein de la population touchée (ventilées par âge et par sexe) touchées par des messages clés et du matériel de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc..)	30	30	0	0	60
Means of Verification : - Fiches de sensibilisation - Rapport de sensibilisation - Liste de présences - Photos de visibilité							
Indicator 3.2.3	Protection de l'Enfance	# d'incidents collectés et communiqués aux mécanismes correspondant : Incidents de protection, cas MRM-1612					150
Means of Verification : - Fiches de collecte des données - Rapport d'activités - Bases des données des différentes thématiques							
Indicator 3.2.4	Protection de l'Enfance	# de missions de suivi et évaluation des activités du projet effectuées avec les parties prenantes (y compris avec les autorités locales)					2
Means of Verification : Terme de référence de la mission Rapport de suivi produit par le GTPE Liste de participant dans une séance organisée avec les parties prenantes							
Indicator 3.2.5	Protection de l'Enfance	% d'acteurs utilisant des mécanismes harmonisés de plaintes dans la zone de santé de Komanda					80
Means of Verification : Liste de présence dans la séance d'harmonisation des mécanismes Terme de référence de la séance d'harmonisation des mécanismes des plaintes Mécanismes produits et diffusés entre les acteurs de la protection de l'enfant							
Activities							
Activity 3.2.1							
Organiser la formation des parties prenantes sur les thématiques de violations des droits humains, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG), les abus et exploitation faits aux bénéficiaires (EAS), les graves violations des droits de l'enfant (MRM-1612) ainsi que les incidents, menaces et risques de protection Objectif de cette activité c'est de renforcer la capacité des différentes parties prenantes qui seront impliquées dans la surveillance, communication ou dénonciation des cas de violation, d'abus ou exploitation, et des cas d'incidents de protection Sous-activité : - Elaboration de la cartographie des structures communautaires et de la société civile constituant les parties prenantes à impliquer dans cette activité - Identification des potentiels formateurs des différents modules - Préparation de la séance de formation : Modules, invitation - Organisation et réalisation de la formation proprement dites							
Activity 3.2.2							
Organiser, à travers des focus groupe, des séances d'éducation communautaire, de renforcement de connaissance et de communication sur les thématiques de violation des droits faits aux femmes et enfants, à savoir MRM-1612, VBG, EAS, incidents de protection L'Objectif de cette activité c'est de renforcer la connaissance des cibles sur les thématiques de protection : MRM-1612, VBG, EAS, Incidents de protection à lieu et place de la sensibilisation dont l'impact a été jugé faible de part le passé quant à ces thématiques Sous-activités : - Préparation des séances des focus groupes : session d'échange - laboration des fiches de sensibilisation à travers les focus groupes - Organisation et réalisation des focus-groupes							
Activity 3.2.3							

Surveiller, collecter, documenter et communiquer avec les différents mécanismes de protection, les graves violations des droits et abus faits aux femmes et enfants ; à savoir des cas MRM-1612 et Incidents de protection

L'Objectif de cette activité c'est de mettre en exergue, l'ampleur des problèmes de protection auxquels font face les enfants, à savoir : des violations des droits, d'abus, d'exploitation, y compris les violences sexuelles,... afin d'alimenter les plaidoyers

Sous-activités :

- Production des outils de collectes des données
- Surveillance des cas et signalement aux acteurs humanitaires
- Documentation et communication aux comités correspondant

Activity 3.2.4

Assurer la visite des activités du projet et ceux d'autres acteurs de la protection de l'enfant par la coordination GTPE

L'objectif de cette activité c'est de permettre au GTPE d'assurer que les activités du projet répondent aux réels besoins de protection de l'enfant, de s'assurer du niveau de la coordination et collaboration entre les acteurs de protection de l'enfant et d'identifier les besoins et les défis non couverts

Activity 3.2.5

Mettre à place des mécanismes coordonnés entre acteurs de protection de l'enfant, pour le signalement et la gestion des plaintes et/ou des alertes de protection de l'enfant, sûrs, accessibles et adaptés à la communauté locale,

L'objectif de cette activité c'est d'aider la communauté d'éviter la confusion et de bien cerner les procédures à suivre pour présenter ses plaintes sur les interventions humanitaires

Les sous-activités comprennent :

- La convocation des acteurs de protection via la coordination de GTPE (S-GTPE Irumu)
 - Organiser la séance d'harmonisation des mécanismes de gestion des plaintes
- Produire et mettre en disposition des tous les acteurs, une procédure unique pouvant permettre aux bénéficiaires de présenter des plaintes et d'en recevoir le feedback

Additional Targets :

M & R

Monitoring & Reporting plan

A plus de suivi et évaluation qui seront régulièrement effectués par le MEAL AJEDEC, le Directeur des Programmes effectuera aussi des suivis programmatiques et de proximité en vue d'assurer la qualité (impact) et la quantité (indicateurs et objectifs) du projet. Des évaluations intermédiaires seront organisées au moins 1 fois après chaque deux mois et une fois par trimestre avec le bailleur et/ou le GTPE ou cluster protection. Des évaluations rapides de protection de l'enfant seront également régulièrement organisées à l'issu de ce projet. Ainsi, des rapports de progrès seront produits et partagés au FHRDC à la fin de chaque trimestre ; tandis que les rapports d'activités seront mensuellement produits et partagés avec la Direction des programmes de l'AJEDEC. Des outils de collecte des données mis à place par le GTPE et/ou par AJEDEC seront régulièrement tenus et partagés à qui de droits. Les preuves ou moyens de vérification des activités ou des dépenses se feront suivant les indications de manuel des procédures AJEDEC.

Outils de suivi : Un Rapport Matrice de suivi et d'évaluation du projet : la matrice fournira une vue d'ensemble des objectifs, des indicateurs, des activités et des résultats, résumant l'approche de tous les outils de suivi et d'évaluation pour vérifier la réalisation des résultats. Tableau de suivi des indicateurs / Mensuel : Le suivi mensuel des résultats donne un aperçu de l'avancement des activités et permet, si nécessaire, de modifier ou de réviser les stratégies adoptées pour obtenir de meilleure performance. Les données du projet seront également consignées dans la base des données nationales à travers le logiciel ASR que dispose aussi la BDD AJEDEC. Toutefois, pour améliorer le suivi du projet, une BDD sera créée et contiendra des informations essentielles sur les bénéficiaires et permettra aux personnels d'effectuer des analyses périodiques des activités et des résultats attendus. Pour les sessions de formation ou de sensibilisation, des données sur les participants seront collectées à travers de listes de présence. Les données seront ventilées par sexe. A plus, cela permettra d'éviter la duplication des données de ce projet dans d'autres. Un registre sera mis dans les Espaces Amis des enfants pour permettre de contrôler au quotidien le nombre d'enfants qui sont touchés par les activités de soutien psychosocial développées dans le cadre du projet

Outils d'évaluation : Une enquête sera menée à mi-parcours et vers la fin du projet afin de vérifier le niveau d'atteinte des indicateurs du projet et de la satisfaction des bénéficiaires ainsi que de l'augmentation de perception positive de protection par les bénéficiaires qui seront touchés à travers ce projet. Pour mesurer les indicateurs qualitatifs et évaluer la satisfaction des bénéficiaires, des questionnaires d'évaluation seront composés en vue des discussions en groupe, basées sur les caractéristiques des personnes interrogées. Des points à améliorer seront identifiés ainsi que les bonnes pratiques ; ce qui permettra de capitaliser les efforts. Tous les enfants réunifiés au sein des familles/communautés, bénéficieront d'au moins une visite des staffs techniques terrains de l'AJEDEC et/ou des structures communautaires de protection. Cette visite permettra de s'assurer que l'enfant est bien réintégré dans sa communauté et/ou d'identifier des défis et de proposer des voies de solutions. Des missions de validation des listes des enfants documentés à l'issu de ce projet seront régulièrement organisées par la Division des Affaires Sociales (DIVAS) ce qui assurera que les enfants bénéficiaires de ce programme répondent bels et bien aux critères de sélection qui ont été développés par la communauté et validé par elle (DIVAS). Des visites seront également régulières dans les FAT/CTO par la DIVAS et le chargé de suivi et évaluation de l'AJEDEC pour s'assurer que les enfants placés bénéficient d'une prise en charge transitoire requises

Workplan

Activitydescription	Year	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<p>Activity 1.1.1: Vérifier, documenter et prendre en charges des enfants non accompagnés identifiés par les structures communautaires et référés pour bénéficier de la prise en charge</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'établir le statut des enfants que nous présentent les membres des communautés comme étant des enfants non accompagnés, en besoins spécifiques de protection ; Mais aussi l'ouverture de dossier pour la gestion de son cas en vue d'une réponse holistique</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Briefing des parties prenantes au processus IDTR - Identification des enfants par les communautés et référencement à l'AJEDEC - Vérification-certification et documentation, - Ouverture de dossier et détermination de référent 	2023	X	X	X	X								
	2022									X	X	X	X
<p>Activity 1.1.2: Vérifier, documenter et prendre en charges des enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) identifiés par les structures communautaires et référés pour bénéficier de la prise en charge</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'établir le statut des enfants que nous présentent les membres des communautés comme étant des enfants associés aux forces et groupes armés, en besoins spécifiques de protection ; Mais aussi l'ouverture de dossier pour la gestion de son cas en vue d'une réponse holistique</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Briefing des parties prenantes au processus IDTR - Identification des enfants par les communautés et référencement à l'AJEDEC - Vérification-certification et documentation, - Ouverture de dossier et détermination de référent 	2022									X	X	X	X
	2023	X	X	X	X								
<p>Activity 1.1.3: Renforcer et appuyer les FAT/FAS en vue de l'amélioration des conditions de prise en charge transitoire en attendant la réunification familiale</p> <p>L'objectif de cette activité c'est de renforcer la capacité des structures d'encadrement transitoire en vue d'offrir une bonne prise en charge transitoire des enfants placés et de contribution à l'accompagnement psychologique des enfants placés</p> <p>Sous-activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la cartographie des FAT existante - Evaluer la capacité d'accueil et besoins de prise en charge des enfants - Signature d'acte d'engagement - Appui proprement dit des FAT, au cas par cas, avec des matériels 	2023												
	2022										X	X	
<p>Activity 1.1.4: Placer dans les structures d'encadrement transitoire (SET) des enfants certifiés en situation de séparation familiale et/ou autres en besoin spécifique de protection nécessitant le placement en SET</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'assurer une prise en charge transitoire aux enfants retirés de la situation de séparation familiale</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les FAT sur les éventuels placements - Vérifier la disponibilité des FAT à recevoir les enfants - Signature de fiche de consentement 	2023	X	X	X	X								
	2022									X	X	X	X
<p>Activity 1.1.5: Réunifier les ENA et EAFGA qui ont été documentés et pris en charge</p> <p>L'objectif de cette activité c'est de rétablir les liens familiaux entre l'enfant et les membres de sa famille qui étaient rompu par la séparation familiale suite aux conflits</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche familiale sur base des données fournies par l'enfant - Préparation de l'enfant à la réunification familiale - Préparation de la famille et communauté à recevoir l'enfant - Mission de réunification familiale proprement dite 	2023	X	X	X	X								
	2022									X	X	X	X
<p>Activity 1.1.6: Assurer le suivi post réunification des enfants réunifiés en famille</p> <p>L'objectif de l'activité c'est s'assurer que l'enfant réunifiés s'est bien intégré au sein de sa famille et de la communauté et d'identifier ses autres besoins susceptibles de renforcer cette réintégration familio-communautaire</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de terme de référence - Préparation de la mission si impliquant un membre des structures communautaires, tels que le RECOPE - Réalisation de la mission proprement dite 	2023	X	X	X	X								
	2022											X	X

<p>Activity 1.2.4: Organiser des sessions de gestion des cas d'enfants nécessitant des réponses spécifiquement adapté à leurs besoins de protection</p> <p>L'objectif de cette activité c'est de rechercher des solutions à certaines situations de protection qu'éprouvent certains enfants et qui ne rentrent pas dans le cadre des activités du projet ou de l'AJEDEC dans la protection de l'enfant</p> <p>Sous-activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le relevé des situations nécessitant une étude spécifique des acteurs - Convocation de la session et envoi des invitations - Organisation et réalisation de la session de gestion des cas - Suivi des recommandations et résolutions assorties de la gestion des cas 	2023	X		X																	
	2022																		X		
<p>Activity 1.2.5: Assurer la réinsertion socio-économique/professionnelle, au cas par cas, en faveur des EAFGA réunifiés, des victimes de violences de protection et violences sexuelles (y compris les cas EAS)</p> <p>L'objectif de cette activité c'est de renforcer la réintégration au sein des communautés, des enfants réunifiés et survivantes de VBG, EAS et autres violences armées</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des opportunités économiques de la zone de Komanda - Orientation des bénéficiaires au choix de filières - Formation sur la gestion - Remise d'appui proprement dit 	2023	X	X	X	X																
	2022																		X	X	
<p>Activity 2.1.1: Mettre en place et rendre fonctionnels des Espaces Amis des Enfants (Fixes et mobiles) pour accueillir les activités psychosociales</p> <p>Objectif de cette activité c'est de mettre en place ; notamment au sein des communautés qui ont une forte pression démographique due aux mouvements de déplacement des populations</p> <p>Sous activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des espaces pour ériger ou aménager les EAE fixes u mobiles - Achat des matériels de construction - Lancement de la construction proprement dite -Remise officielle de l'EAE aux parties prenantes et les bénéficiaires 	2022																	X	X		
	2023																				
<p>Activity 2.1.2: Organiser des gammes d'activités psychosociales en soutien aux thérapies des groupes en faveur des enfants affectés par les urgences humanitaires</p> <p>Objectif de cette activité c'est d'aider les enfants affectés par les urgences humanitaires à renforcer leur résilience et à retrouver leur dignité d'enfants de la communauté et y soient utiles</p> <p>Sous-activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection des encadreurs des enfants dans les activités psychosociales - Appui des EAE (fixes et mobiles) avec des kits récréatifs - Organisation des diverses activités ludiques, récréatives, créatives - Référencement des cas spécifiques 	2023	X	X	X	X																
	2022																		X	X	X
<p>Activity 2.1.3: Apporter un soutien et/ou accompagnement psychologique individualisé en faveur des enfants victimes des violences armés y compris des violences basées sur le genre (ENA, EAFGA, SVBG, Enfants avec handicap, chefs de ménages, etc)</p> <p>L'objectif de cette activité c'est de faciliter un contact direct et individuel entre les enfants en besoin de soutien et accompagnement psychologique</p> <p>Les sous-activités sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et validation des critères de sélection par les communautés - Sélection et renforcement des acteurs communautaires (TPS, RECOPE,...) - Identification et certification des cas de protection par les staffs technique 	2023	X	X	X	X																
	2022																		X	X	X

<p>Activity 3.1.1: Mettre à place et/ou renforcer les réseaux communautaires de protection de l'enfant en vue de renforcement de la protection et la promotion du respect des droits de l'enfant</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'impliquer la communauté dans le renforcement de la protection de ses propres enfants et de promouvoir le respect de leur droit. C'est aussi doter la communauté d'un cadre ou mécanisme qui assure la communication sur les problèmes de protection de l'enfant identifier au sein de la communauté</p> <p>Sous activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des RECOPE existant ou identification des potentiels membres - Constitution et/ou formation des RECOPE sur leur feuille de route - Appui à l'élaboration et mise en œuvre de plan d'action communautaire - Formation sur l'identification des cas de protection et référencement de cas 	2023																							
	2022																				X	X		
<p>Activity 3.1.2: Organiser la formation des autorités locales sur des diverses notions thématiques de protection et de promotion des droits</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'obtenir l'engagement des autorités locales dans la lutte et prévention des abus et violations des droits faits aux enfants dans leurs communautés ; mais aussi à influencer sur les normes sociales qui contrastent avec les bien être, la protection ou les droits des enfants et des femmes et filles</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des services étatiques et sociaux existant dans la communauté - En référence aux résultats de l'étude base-line, préparer la formation - Organiser la formation proprement dite de renforcement de connaissance 	2023																							
	2022																						X	X
<p>Activity 3.1.3: Organiser des séances d'échanges et discussion avec les autorités sur les facteurs d'abus et de violations grave des droits des enfants et des femmes au sein de leur communauté</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'amener les autorités locales, grâce à leur pouvoir, de s'engager à influencer sur les normes sociales qui favorisent les abus et violations des droits et mettant en péril la protection des enfants au sein des communautés :</p> <p>Sous activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification, à travers les RECOPE, les Cellules d'animation ou les analyses de protection, les incidents de protection les plus récurrents, ainsi que les normes sociales favorisant les abus et violation des droits de l'enfant - Définition des causes profondes des normes sociales négatives à la protection et promotion du respect des droits et déterminer les mesures correctrices - Analyse des pouvoirs et lancer objectivement les invitations aux participants pertinents aux séances d'échange et discussion - Convoquer et organiser les séances d'échanges avec les autorités 	2023			X																				
	2022																							X
<p>Activity 3.1.4: Organiser des séances de sensibilisation communautaires sur des diverses thématiques de protection et de respect des droits de l'enfant.</p> <p>L'objectif de cette activité c'est de renforcer la connaissance et communiquer avec la communauté sur les violations, les abus, l'exploitation des enfants ainsi que sur les mesures de leur prévention ; et la prise en charge des victimes ; d'obtenir leur engagement à changer les comportements pour promouvoir la protection de l'enfant, femmes et filles</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification, à travers les plans d'action communautaires des structures communautaires de protection, les modes de sensibilisation : conférence, radio, masse, journée porte ouverte, porte à porte - Préparation de la campagne de sensibilisation - Organisation proprement dite de la campagne - Suivi de l'impact de la sensibilisation 	2023	X	X	X																				
	2022																							X
<p>Activity 3.1.5: Organiser l'audit sécuritaire et de protection au sein des communautés avec la participation des femmes et filles</p> <p>L'objectif de cette activité est d'évaluer l'impact des différentes activités du projet sur la population bénéficiaire, à savoir les changements apportés par les sensibilisations, le niveau d'engagement des autorités à changer les normes sociales qui sont contraire à la protection de l'enfant, à la promotion des droits des filles et de la femmes, l'impact de la prise en charge des enfants. Y prendront part, les femmes, les filles ainsi que les enfants bénéficiaires de ce programme ainsi que les membres des structures communautaires qui seront mises en place.</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de questionnaire relatif aux différentes thématiques du projet - Organisation de l'audit et enquête sécuritaire auprès des bénéficiaires - Compilation des résultats d'enquête et publication des résultats 	2023			X																				
	2022																						X	

<p>Activity 3.1.6: Appuyer l'organisation des manifestations socioculturelles et récréatives par les structures communautaires de protection mises à place : RECOPE, cellule d'animation communautaire, voir les membres de Groupes de travail protection de l'enfant</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'initier les acteurs communautaires à l'organisation des activités de sensibilisation éducative pour le renforcement de protection de l'enfant et la prise en charge des cas en besoin de protection, la communication des cas d'incidents, abus ou exploitation des enfants. C'est aussi l'organisation des journées portes ouvertes aux membres de la communauté sur les thématiques de protection de l'enfance, des danses folkloriques, des conférences conformément au plan d'action communautaire existant.</p> <p>Sous activité sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de plan d'action des structures communautaires (RECOPE, CAC) définissant les activités - Établissement de l'état de besoins relatifs à l'organisation proprement dite de la manifestation - Convocation et sensibilisation de la communauté à participer dans la manifestation - Préparation, organisation et réalisation de la manifestation 	2022																		
	2023																		
<p>Activity 3.2.1: Organiser la formation des parties prenantes sur les thématiques de violations des droits humains, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG), les abus et exploitation faits aux bénéficiaires (EAS), les graves violations des droits de l'enfant (MRM-1612) ainsi que les incidents, menaces et risques de protection</p> <p>Objectif de cette activité c'est de renforcer la capacité des différentes parties prenantes qui seront impliquées dans la surveillance, communication ou dénonciation des cas de violation, d'abus ou exploitation, et des cas d'incidents de protection</p> <p>Sous-activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la cartographie des structures communautaires et de la société civile constituant les parties prenantes à impliquer dans cette activité - Identification des potentiels formateurs des différents modules - Préparation de la séance de formation : Modules, invitation - Organisation et réalisation de la formation proprement dites 	2023																		
	2022											X							
<p>Activity 3.2.2: Organiser, à travers des focus groupe, des séances d'éducation communautaire, de renforcement de connaissance et de communication sur les thématiques de violation des droits faits aux femmes et enfants, à savoir MRM-1612, VBG, EAS, incidents de protection</p> <p>L'Objectif de cette activité c'est de renforcer la connaissance des cibles sur les thématiques de protection : MRM-1612, VBG, EAS, Incidents de protection à lieu et place de la sensibilisation dont l'impact a été jugé faible de part le passé quant à ces thématiques</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des séances des focus groupes : session d'échange - laboration des fiches de sensibilisation à travers les focus groupes - Organisation et réalisation des focus-groupes 	2023	X																	
	2022																		X
<p>Activity 3.2.3: Surveiller, collecter, documenter et communiquer avec les différents mécanismes de protection, les graves violations des droits et abus faits aux femmes et enfants ; à savoir des cas MRM-1612 et Incidents de protection</p> <p>L'Objectif de cette activité c'est de mettre en exergue, l'ampleur des problèmes de protection auxquels font face les enfants, à savoir : des violations des droits, d'abus, d'exploitation, y compris les violences sexuelles,... afin d'alimenter les plaidoyers</p> <p>Sous-activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production des outils de collectes des données - Surveillance des cas et signalement aux acteurs humanitaires - Documentation et communication aux comités correspondant 	2023	X	X	X	X														
	2022													X	X	X	X		
<p>Activity 3.2.4: Assurer la visite des activités du projet et ceux d'autres acteurs de la protection de l'enfant par la coordination GTPE</p> <p>L'objectif de cette activité c'est de permettre au GTPE d'assurer que les activités du projet répondent aux réels besoin de protection de l'enfant, de s'assurer du niveau de la coordination et collaboration entre les acteurs de protection de l'enfant et d'identifier les besoins et les défis non couverts</p>	2023																		
	2022																		

<p>Activity 3.2.5: Mettre à place des mécanismes coordonnés entre acteurs de protection de l'enfant, pour le signalement et la gestion des plaintes et/ou des alertes de protection de l'enfant, sûrs, accessibles et adaptés à la communauté locale,</p> <p>L'objectif de cette activité c'est d'aider la communauté d'éviter la confusion et de bien cerner les procédures à suivre pour présenter ses plaintes sur les interventions humanitaires</p> <p>Les sous-activités comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La convocation des acteurs de protection via la coordination de GTPE (S-GTPE Irumu) - Organiser la séance d'harmonisation des mécanismes de gestion des plaintes <p>Produire et mettre en disposition des tous les acteurs, une procédure unique pouvant permettre aux bénéficiaires de présenter des plaintes et d'en recevoir le feedback</p>	2023																		
	2022																		

OTHER INFO

Accountability to Affected Populations

Les bénéficiaires directs de ce projet a été fixé à 4298 personnes par la décision de financement de cette allocation standard 1 de 2022 (cfr page 1 de l'annexe 1) réparties à 2 374 personnes déplacées, 1 494 personnes retournées et 430 personnes des familles hôtes. Parmi ces bénéficiaires directs, nous estimons à 644, le nombre des personnes handicapées à prendre en compte ; soit 15% de la cible suivant la norme (cfr page 99 de PRH-2022). En effet, les personnes touchées par la crise humanitaire due aux conflits armés en zone de santé de Komanda, lesquelles personnes sont concernées par ce présent projet de protection de l'enfant, ont été intéressées et le seront pendant toute la phase de mise en œuvre du projet. En somme, au stade d'évaluation des besoins, nous signalons qu'une ERM a été menée par OCHA pour s'enquérir de l'état de lieu de la situation de protection dans cette zone. Tout le long de cette crise, les personnes touchées par cette proposition ont eu à communiquer avec l'équipe humanitaire. Leurs alertes, appels sur base des données partagées les leaders étatiques, locaux ont atteint la communauté humanitaire. Du reste, les données reprises dans le HRP viennent de cette communauté. Cela étant, tout le long de mise en œuvre de ce projet, il est prévu que la communauté soit associée. Il est en somme prévu, qu'un atelier de lancement de ce projet soit de mise, laquelle présentation, sera suivie d'une enquête de base-initiale sur l'état de lieu de la situation à savoir les connaissances et pratiques de la communauté de la zone de santé de Komanda sur la protection, connaissance des cibles, des besoins, des pratiques. A mi-parcours, il est prévu de tenir une session d'évaluation avec les représentants des structures communautaires sur l'atteinte du niveau des résultats ainsi qu'à la fin. A ce dernier moment, une enquête de satisfaction sera menée au sein de la communauté bénéficiaire.

A travers le mécanisme de gestion des plaintes AJEDEC, directement attaché à la direction exécutive dans ses trois approches dont la boîte à gestion de plaintes, le contact e-mail, le contact téléphonique de la direction exécutive AJEDEC (0814197800), les bénéficiaires et la population touchée pourront formuler leurs plaintes, ainsi que leur satisfaction. Il est prévu d'avoir par As 05 membres du comité de gestion des plaintes qui seront formées sur le mécanisme de gestion de plainte AJEDEC, et qui dans leurs communautés doivent faciliter la compréhension et canaliser les points d'insatisfaction des membres de la communauté. En somme, le MGP-AJEDEC (mécanisme de gestion de plainte) prévoit toujours, un retour dans les 10 jours qui suivent sa formulation. Toutes les plaintes recueillies seront documentées dans la BDD de plainte AJEDEC pour raison de transparence et de redévabilité.

Implementation Plan

Coordination with other Organizations in project area

Name of the organization	Areas/activities of collaboration and rationale
--------------------------	---

Environment Marker Of The Project

Gender Marker Of The Project

4- Likely to contribute to gender equality, including across age groups

Justify Chosen Gender Marker Code

Protection Mainstreaming

Tout le long de sa mise en œuvre, le projet de protection de l'enfance prendra en compte les aspects de protection des cas VBG. Les filles, les garçons ainsi que les femmes survivantes de VBG seront facilités à avoir accès aux services de PEC médicale, psychologique ainsi que de réinsertion. Il est prévu selon les besoins signifiés par la communauté que la sensibilisation soit faite sur la thématique de protection/prévention des droits d'enfants ou sur la prévention/protection contre les typologies de VBG et les facteurs de risque. Les bénéficiaires de ce projet seront traités avec dignité et sécurité. En somme, le principe de confidentialité sera de mise tout au long du processus de gestion des cas de chaque survivant. Dès le premier contact avec les agents en chargé de gestion des cas les bénéficiaires seront informés du principe de la confidentialité, et la liberté de choix leur sera donnée soit d'accepter ou de refuser le service qui leur sera accordé. Nous rappelons que le principe d'intérêt supérieur de l'enfant sera notre fer de lance dans le travail à mener dans la protection des enfants.

Le principe de Do NO harm est mis en œuvre de la façon dont à la présentation du projet et tout au long de sa mise en œuvre, la communauté est informée des bénéfices que prévoit cette proposition ainsi que sur la catégorie des bénéficiaires à appuyer. Pour éviter la stigmatisation des bénéficiaires, il sera question d'intégrer aux activités de réinsertion économique professionnelle d'autres enfants/jeunes filles vulnérables aux activités; cela dans la discrétion et le silence sur la catégorie des bénéficiaires. En plus, dans la remontée des alertes et documentation des incidents de protection ou MRM1612, les sources de l'information resteront anonymes et le travail se fera dans la confidentialité.

L'accès au service mis en place par le projet reste égal à tous les bénéficiaires du projet. Nous userons de principes humanitaires tels l'impartialité, la neutralité dans nos interventions. Plus concrètement, ce projet prévoit d'intervenir aussi en faveur des enfants autochtones cela de la manière à les rejoindre aux lieux où ils sont pris refuge. Les enfants/personnes avec handicaps seront pris en compte de la même manière que les autres bénéficiaires du projet.

Country Specific Information

Safety and Security

Access

Pour accéder à la zone de mise en œuvre du projet, qui est située à plus au moins 75 Km de notre bureau administratif, sis à Bunia, nous utiliserons la voie routière qui en présent est carrossable. Du fait que l'accessibilité sécuritaire de fois pose problème, à ce niveau nous allons avant tout évaluer le risque en mettant en place les voies de mitigation. En somme, pouvons rejoindre Komanda à base de véhicule. Pour les missions et activités dans les aires de santé de la Zs de Komanda, dans la mesure où le sécurité le permettra, nous userons des motos affectés par le projet quant à ce.

BUDGET

Code	Budget Line Description	D / S	Quantity	Unit cost	Duration Recurrence	% charged to CHF	Total Cost
1. Staff and Other Personnel Costs							
1.1	Chef de projet	D	1	1,000.00	7	100.00	7,000.00
	<i>Le chef de projet assure la gestion technique du projet ; le suivi technique des indicateurs ainsi que des évidences des réalisations ; les planifications et rapportage des interventions ; la gestion de chronogramme et cadre logique. Accompagnement technique du projet. Participe dans les réunions du cluster protection et celles de Groupe de Travail Protection de l'Enfant (GTPE) au niveau provincial. Faire des suivis programmatiques des activités. Son salaire est à 100 % en charge de projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>						
1.2	Superviseur - Responsable technique	D	1	700.00	7	100.00	4,900.00
	<i>Le/la superviseur-responsable technique veillera à ce que les résultats des interventions soient conformes aux prévisions du cadre logique. Il/elle collecte les rapports des gestionnaires des cas, les compile et le partage au Chef de Projet à qui il/elle est hiérarchiquement attaché(e). Il/elle renforce et accompagne les agents en charge de gestion des cas dans la mise en œuvre du projet. Il/elle veille à l'exécution de plan d'action sur terrain. Il/elle assure que toutes les activités planifiées sont réalisées dans tous les axes. Il/elle participe régulièrement dans la réunion de S-GTPE du Territoire d'Irumu. Il/elle sera basé(e) à Komanda. Son salaire brute de 700\$ le mois est entièrement assuré par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>						
1.3	Psychologue	D	1	520.00	7	100.00	3,640.00
	<i>Un Psychologue Clinicien affecté au projet est chargé de l'encadrement et orientation technique des agents psychosociaux en charge de gestion des cas, à assurer correctement l'accompagnement et soutien psychologique adéquatement des enfants affectés par les conflits armés, VVS et autres enfants nécessitant une prise en charge psychologique. Il assure le renforcement des capacités des assistants psychosociaux pour l'écoute, entretien et soutien psychologique des enfants en besoin etc. Il assure que le bilan psychologique de chaque enfant pris en charge a été établi et que son suivi, accompagnement et soutien psychologique se déroule conformément au résultat du bilan psychologique. Il est comme le médecin au côté des agents psychosociaux en charge de gestion de cas pour des questions uniquement d'ordre psychologique des enfants dans les espaces amis des enfants, dans les points d'écoute, des enfants associés aux groupes armés ou des enfants non accompagnés et autres vulnérables de la communauté. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>						
1.4	Gestionnaire de la base des données Assistant	D	1	520.00	7	100.00	3,640.00

	Le/la gestionnaire de la base des données est en charge de la conservation des informations sur tous nos bénéficiaires directes (cas d'enfants pris en charge, cas d'incidents de protection collectés et communiqués, etc). Fournir des données au programme en cas de besoin pour des faits utiles; notamment de plaidoyers, le référencement. Il s'assure que chaque cas rapporté possède une fiche de documentation qu'il garde dans un endroit confidentiel. Il est hiérarchiquement attaché au CP. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.						
1.5	Assistante Financier(e)	S	1	520.0 0	7	100.00	3,640.00
	Il/Elle est hiérarchiquement attaché(e) au Directeur Financier. Elle fait des approvisionnements de caisse suivant les orientations de son Chef. Il contrôle la conformité des justificatives et finance les demandes approuvées par la coordination sur appel de fond effectué par le Directeur financier. Il fait le rapport de caisse à la fin de chaque jour qu'il présente à la validation du Directeur financier. Il/Elle assurera également les enregistrements comptables des opérations financières et comptable, procéder au contrôle et validation des pièces, produire les rapports financiers et sortir les états financiers et comptables liés au projet. Organise des sessions budgétaires et assurera le suivi budgétaire en vue de garder la cohérence entre le niveau d'avancement des activités et d'absorption du budget. Considérant les tâches et responsabilités de caisse et de comptabilité qui incombent à ce poste, l'assistant(e) financier(e) sera exclusivement pour ce projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.						
1.6	Gestionnaire des ressources humaines	S	1	800.0 0	7	25.00	1,400.00
	La/Le gestionnaire des ressources humaines aura comme charge : Recrutement du personnel, gestion des dossiers physiques du personnel, calcul de paies, paiement des taxes et impôts, s'assurer de la régularité et assiduité du staff au travail, gestion des contrats de travail, dossier de congé, etc. Son salaire sera supporté de 25% par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.						
1.7	Magasinier – Assistant	S	1	450.0 0	7	50.00	1,575.00
	Le Magasinier-Assistant sera en charge de gestion de l'entrepôt. Dans ce projet, il aura comme principales tâches : réception des intrants et fournitures du projet, constituer des piles pour les intrants du projet ce qui permettra d'éviter l'affectation des items du projet à des besoins qui ne s'y rapportent pas ; faire régulièrement l'inventaire des items du projet ; consignés pour raison de traçabilité des matériels et fournitures acquis grâce à ce projet. Son salaire brut mensuel de 450\$ est assuré à 50% par ce projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.						
1.8	Assistant Logistique	S	1	520.0 0	7	50.00	1,820.00
	Il est attaché directement au CP. Il est en charge d'achat de tous les matériels nécessaires au projet selon la procédure AJEDEC. Il fait les analyses des prix sur les marchés, président le panel des appels d'offre, veille et surveillance que les facteurs des fournisseurs liées au projet ont été honorée dans les normes requises. Il supervisera également les sous-services d'achat, de charroi automobile, de la sécurité et du magasin. Son salaire de 520\$ est payé en 50% par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.						
1.9	Chargé de l'assurance qualité	S	1	900.0 0	7	25.00	1,575.00
	Le chargé de l'assurance qualité est le responsable du rapport coût-activité. L'objectif de ce poste dans ce projet c'est d'assurer l'efficacité et l'efficience de gestion des projets et le rapport entre le niveau d'absorption du budget et le niveau de réalisation des activités et d'atteinte des indicateurs. Principalement, ses tâches se résument à : - Contrôler les opérations logistiques et financières et en assurer l'authenticité des pièces justificatives - Valider les rapports intermédiaires produits par les services logistiques et financiers - Contrôler les traçabilités des opérations d'achat renfermant le passation de marché jusqu'à livraison et paiement factures Hiérarchiquement rattaché au Directeur des patrimoines, son salaire brute de 900\$ est assuré à 25% par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.						
1.10	Chargé de suivi et évaluation	S	1	800.0 0	7	25.00	1,400.00
	Le chargé de l'assurance qualité est le responsable du rapport coût-activité. L'objectif de ce poste dans ce projet c'est d'assurer l'efficacité et l'efficience de gestion des projets et le rapport entre le niveau d'absorption du budget et le niveau de réalisation des activités et d'atteinte des indicateurs. Principalement, ses tâches se résument à : - Contrôler les opérations logistiques et financières et en assurer l'authenticité des pièces justificatives - Valider les rapports intermédiaires produits par les services logistiques et financiers - Contrôler les traçabilités des opérations d'achat renfermant la passation de marché jusqu'à livraison et paiement factures Hiérarchiquement rattaché au Directeur des patrimoines, son salaire brut de 800 \$ est assuré à 25% par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.						
1.11	Directeur de Patrimoine et finances	S	1	1,560 .00	7	25.00	2,730.00

	<i>Il est en charge de l'administration du budget et finance. Il veillera sur le respect des procédures administratives et financières. Elaborer les plans de trésorerie sur base des demandes reçues. Maintenir les contacts avec la banque, assurer le suivi et session budgétaire. Valider les dépenses ainsi que les pièces justificatives y afférentes. Elaborer les rapports financiers. Son salaire est supporté à 25 % par ce projet et les autres coûts étant payés par d'autres projets. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
1.12	Directeur des Programmes	S	1	1,560.00	7	25.00		2,730.00	
	<i>Il est le point focal dans la mise en œuvre du projet. Il assure que le cadre logique est scrupuleusement suivi. Il est en charge de suivi-évaluation des l'intervention et Point Focal Bureau de la gestion des plaintes des bénéficiaires. Il assure le renforcement technique des agents affectés au projet. Il participe dans les réunions de cluster protection à Bunia. Il est l'Assistant du Directeur Exécutif en cas d'empêchement. Son salaire est supporté de moitié par ce projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
1.13	Directeur Exécutif de l'AJEDEC	S	1	2,010.00	7	25.00		3,517.50	
	<i>Il est l'autorité morale de l'AJEDEC et le premier répondant devant l'extérieur. Il gère le partenariat. Il assurera une meilleure coordination ainsi que la performance dans l'intervention et la qualité des résultats. Il est à 25 % en charge de ce projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
1.14	Chauffeur	S	1	360.00	7	100.00		2,520.00	
	<i>Le présent chauffeur aura la responsabilité d'assurer la conduite des véhicules pour des missions à organiser dans le cadre de ce projet. Il s'agira entre autre des missions de chef de projet, du Directeur des Programmes, du Directeur Exécutif, le transport des intrants (Kits NFI) du projet sur terrain, des missions de recherche et/ou de réunification dans certaines zones ; il veillera également à la maintenance d'engins AJEDEC qui sera en utilisation pour des activités de ce projet. Son salaire brut de 360\$ sera entièrement assuré par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
1.15	Menagère de la Sous-base de Komanda	S	1	250.00	7	100.00		1,750.00	
	<i>Assurer l'assainissement et hygiène de l'espace. Sa prime est de 250\$ le mois. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
1.16	Gardiens pour la Sous-base de Komanda et de Bureau administratif à Bunia	S	4	250.00	7	100.00		7,000.00	
	<i>L'objectif de ce poste est d'assurer la sécurité des personnels et des biens du projet et ceux de l'organisation. Ce dernier assure la permanence de présence dans les base AJEDEC, notamment à Komanda où sera ouverte une sous-base, en vue de rapprocher les gestionnaires du projet aux bénéficiaires, veiller à la garde des biens aussi bien pendant la journée que pendant la nuit. Leur salaire brut mensuel de 250\$ est totalement assuré par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
1.17	Agents en charge de gestion des cas	D	3	360.00	7	100.00		7,560.00	
	<i>Les agents en charge de gestion des cas d'enfants auront pour tâches : recherche et réunification familiale des enfants, suivi dans les FAT ; documentation des cas MRM et communication au comité MRM-1612. Ils seront affectés dans les aires de santé qui constituent les points d'organisation des diverses activités de ce projet. Leur salaire brut de 360\$ est assuré par le projet. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
1.18	Point Focal gestion des cas VBG et PSEA	D	1	520.00	4	100.00		2,080.00	
	<i>L'objectif de ce poste au sein de l'AJEDEC c'est de veiller, faciliter et/ou assurer l'accès à des réponses aux survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre. De ce fait, les principales tâches du Point Focal en charge de la gestion des cas VBG sont entre autre : la documentation des cas, l'établissement des l'outil data mapping, la communication des cas au mécanisme de gestion de cas VBG, coordonner le référencement et contre-référencement des survivantes vers les structures ayant des paquets de réponses, mettre en place des structures communautaires portant sur la prévention et surveillance et communication des cas VBG, renforcer la capacité des staffs et parties prenantes sur des questions relatives aux VBG-EAS, produire des analyses et participer dans les évaluations rapide multisectorielle ou sectorielle sur le VBG, assurer la réinsertion des cas VBG. Il participe dans le Sous cluster S-VBG ; tenir, selon les normes, la base des données des cas VBG en dehors de la BDD, gère les dossiers des survivants, assure qu'elles ont accès aux services de base. A la différence du psychologue clinicien qui appuie les gestionnaires des cas de protection (IDTR des ENA et EAFGA), en matière de soutien psychologique des enfants affectés par les conflits armés, le PF-VBG assure la gestion des cas des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre qui va de l'accès aux soins médicaux, la réinsertion, référencement pour des réponses par exemple judiciaire et juridiques ainsi que l'accès au soutien et accompagnement psychologique. Il s'agit ainsi de deux rôles bien différents. Ce salaire sera amputé des contributions et taxes légales suivantes : 0,2% de contribution à l'ONEM ; 2% de contribution due à l'INPP ; 18% de taxes dues à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et Impôt professionnel du revenu (IPR) pour une fourchette variant entre 3% à 40%.</i>								
Section Total									60,477.50

2. Supplies, Commodities, Materials

2.1	Production des outils de travail : Fiches IDTR du cadre opérationnel ; Fiches MRM-1612 ; Fiches de référencement ; Fardes pour la constitution des dossiers des enfants	D	1065	1.00	1	100.00	1,065.00
	<p><i>Il s'agit de 1065 différents dossiers dont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiches IVDRT : 300 dossiers - Fiches MRM : 350 dossier - Fiche de référencement : 165 dossiers et - Fiches de suivi post réunification : 150 dossiers - Fiches VBG pour documentation des cas : 100 dossiers) 						
2.2	Kits NFI pour les enfants (ENA et EAFGA) pris en charge par le projet	D	150	70.00	1	100.00	10,500.00
	<p><i>Tout enfant vulnérable (ENA, EAFGA) pris en charge par ce projet recevra, chacun, un kit NFI contenant des friperies et quelques produits de première nécessité. Le premier (d'un coût total de 20\$) sera donné lors de son placement en SET (FAT/CTO) et le 2e (d'un coût total de 50\$) sera offert lors de la réunification familiale. soit un coût total de 70\$ de Kit/Bénéficiaire (détail cfr l'onglet LB-2.2 du fichier Excel joint dans l'onglet « document » dans le GMS).</i></p>						
2.3	Kits de dignité aux survivants de violence sexuelle	D	50	28.00	1	100.00	1,400.00
	<p><i>Un Kit de dignité est prévu pour les survivantes de violence sexuelle dans le cadre de ce projet et ceci se donnera au cas par cas selon le Besoin. Ceci renferme : 1 paquet de lingue hygiénique (3\$) ; 1 pièce de Germol liquide (1\$) ; 1 sceau hygiène intime (2\$) ; 1 boîte de savon omo pour lessive (3\$) ; 2 pièces de sous-vêtements (2\$) ; 2 pièces de gilette (1\$) ; 2 soutien-gorges (2\$) ; 1 pièce de pagne (9\$) ; 1 culotte (2\$) et 1 sac de (3\$)</i></p> <p><i>(Détail cfr l'onglet LB-2.3 du fichier Excel joint dans l'onglet « document » dans le GMS lors de la première soumission).</i></p>						
2.4	Appui à la réinsertion socioéconomique des survivant VBG, ceci au cas par cas	D	80	250.00	1	100.00	20,000.00
	<p><i>Frais de réinsertion économique renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de formation avant l'appui : 10\$ x 2 mois de formation x 80 enfants = 1600\$ - Consommable de formation : 80 enfants x 30\$ x 1 = 2400\$ - Kit de réinsertion socioéconomique est prévu pour assurer l'autonomisation des survivantes de violences basées sur le genre : 80 bénéficiaires x 200\$/bénéficiaire = 16,000 <p><i>(détail cfr l'onglet LB-2.4 du fichier Excel joint dans l'onglet « document » dans le GMS).</i></p>						
2.5	Matériels d'appui aux Familles d'Accueil Transitoire (FAT)	D	20	52.00	1	100.00	1,040.00
	<p><i>Pour assurer une bonne prise en charge des enfants par les FAT, au moins 20 familles d'accueil transitoire seront appuyées avec des matériels ménagers suivants : 1 matelas (30\$), 1 sceau plastique (4\$), 1 paire de drap de lit (10\$), 1 bassin plastique (3\$), 1 sixaine de plat plastique (3\$) et 1 sixaine de gobelet plastique (2\$).</i></p> <p><i>Le Projet va identifier, former et appuyer 20 Familles d'Accueil Transitoire (FAT) ; mais va collaborer avec les familles d'accueil spontanées également pour un nombre qui sera défini par les enfants documentés dans ce cadre de prise en charge spontanée</i></p> <p><i>(détail cfr l'onglet LB-2.5 du fichier Excel joint dans l'onglet « document » dans le GMS).</i></p>						
2.6	Remboursement des FAT pour la prise en charge de 150 enfants en situation de séparation familiale dont les 120 ENA et 30 EAFGA	D	150	11.00	8	100.00	13,200.00
	<p><i>Cette prévision est faite pour suppléer les FAT/FAS de la charge alimentaire des ENA/EAFGA pris en charge, comme suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remboursement des FAT/FAS pour un mois de prise en charge des ENA/EAFGA : 150 enfants x 50\$/mois = 7.500 \$ - 50% (soit 75 enfants) pris en charge au cours de mois 1, le seront au 2e mois : 75 enfants x 50\$/mois = 3.750 \$ - 50% (soit environ 38 enfants) continueront à être pris en charge jusqu'au 3e mois : 37 enfants x 50\$/mois = 1850\$ - 05% (soit 2 enfants) à situation particulièrement difficile iront jusqu'à 4e mois : 2 enfants x 50\$/mois = 100\$ <p><i>Le calcul ici est fait sur base du nombre d'enfants à prendre en charge de façon transitoire. En effet, selon l'approche harmonisée entre les acteurs membres de GTPE-Ituri, Une famille recevra 50\$ de prise en charge par mois, par enfant, quel que soit le nombre de jour passé par enfant dans la FAT/FAS. Par ailleurs, le remboursement se fera pour un enfant 3 mois durant. Si au bout de 3 mois il n'est pas réuni, sa prise en charge ne sera faite par la FAT en titre caritative.</i></p> <p><i>(détail cfr l'onglet LB-2.6 du fichier Excel joint dans l'onglet « document » dans le GMS).</i></p>						
2.7	Construction des Espaces Amis des Enfants	D	3	6,244.00	1	100.00	18,732.00
	<p><i>Pour assurer un bon encadrement des enfants en situation de déplacement ou de séparation familiale, des espaces amis des enfants seront organisés sous format mobiles et fixes. Ce dernier format nécessite une construction en base communautaire d'EAE abritant les activités psychosociales ainsi que le Point d'Ecoute. 3 constructions en base communautaire seront faites. Le coût est prévisionnel est de 6,244\$ x 3 axes = 18,732\$. Détail cfr annexe. Le surplus de coût par rapport à la prévision du sous-cluster protection de l'enfant est fonction de prix très élevés des matériaux de construction sur les marchés de Bunia et de Komanda où les achats s'effectueront.</i></p>						

2.8	Achat de kits ludiques, récréatifs et pédagogique pour les activités des EAE	D	3	345.00	2	100.00	2,070.00
<p><i>Les articles constituant les kits d'appui permettront l'organisation des activités de toutes catégories en faveur des enfants qui fréquentent l'espace amis des enfants construits dans les axes ciblés par le projet. En effet, les 3 EAE seront équipés de kits ludiques, récréatifs, pédagogiques pour un coût total de : Equipement de 3 EAE x 345,00\$/EAE = 1035,00 \$. En force de leur utilisation par les enfants, ces kits devront être une fois renouvelés au bout de 3e mois.</i></p> <p><i>Ce coût renferme les articles décrits dans l'onglet correspondant dans le fichier Excel joint sous l'onglet de « Document » sur le GMS. Cfr l'onglet LB-2.8 du fichier Excel joint dans l'onglet « document » dans le GMS).</i></p>							
2.9	Production des visibilités du projet	D	3	630.00	1	100.00	1,890.00
<p><i>Seront produits pour la visibilité du projet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Panneaux de visibilité à placer à côté des EAE (150\$ x 3 copies = 450\$) - Production des calicots : 120 \$ x 12 pièces = 1,440\$) 							
2.10	Frais des différentes missions pour la mise en œuvre des diverses activités du projet, notamment activités impliquant les staffs techniques et membres des structures communautaires et autorités locales	D	86	25.00	6	100.00	12,900.00
<p><i>Toutes les missions organisées dans le cadre de mise en œuvre des activités de ce projet seront prises en charges par le projet. Il s'agit entre autre des missions pour activités de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche et puis la réunification d'enfants séparés : 25\$x 30 jrs de mission/moisx6mois= 4.500 \$ - Suivi post-réunification de soutien psychologique des enfants : 25\$x20joursx6mois=3.000\$ - Suivi des cas de référencement : 25\$ x 10 jours x 6 mois = 1.500 \$ - Evaluation multisectorielle : 25\$ x 7 jrs x 2 participants AJEDEC x 3 mission ERM = 1.000 \$ - Frais de mission : 10 personnes x 2 missions x 42,50\$ x 2 jours = 1700\$ - Transport + refresh aux parti prenantes : 60 pers x 10\$ x 2 = 1200\$ <p><i>(détail cfr l'onglet LB-2.10 du fichier Excel joint dans l'onglet « document » dans le GMS).</i></p>							
2.11	Kits-covid pour les différents espaces amis des enfants	D	10	112.00	1	100.00	1,120.00
<p><i>Fonds alloués à l'achat des kits de prévention du covid-19 au niveau des EAE et lors des journées communautaire. Ceci renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 Bidon d'eau de 20 l x 2\$ = 6\$ - 2 Dispositif de lave main : 2 x 25\$ = 50\$ - 1 Cantine plastique - Blader : 1 Pièce x 38\$ - 1 carton de savon toilette : 18\$ = 18\$ 							
2.12	Lancement officiel et évaluation finale des résultats du projet par les autorités du Territoire d'Irumu, de la zone de santé de Komanda et de la chefferie des Andisoma	D	1	700.00	2	100.00	1,400.00
<p><i>Il sera organisé deux séances : la première de présentation officielle du projet et la seconde de présentation des résultats finaux. Un cocktail sera offert à l'occasion ainsi que remboursement de transport des participants. Le coût de cette activité renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cocktail aux participants : 40 personnes x 5 \$ x 2 séances = 400 \$ - Remboursement de transport : 40 personnes x 10\$ x 2 séances = 800 \$ - Location salle pour l'organisation de cette activité : 2 sites x 50 \$ x 2 séances = 200 \$ 							
2.13	Formation des agents en charge de gestion des cas et membres du CAC sur tenue d'outils et état de l'approche de gestion des cas	D	1	1,560.00	1	100.00	1,560.00
<p><i>La formation de staff AJEDEC portera sur la méthodologie de mise en œuvre des différentes activités du projet ; les nouvelles thématiques de protection de l'enfant ; l'accompagnement technique des structures communautaires de protection, VBG et EAS. Le coût de cette activité renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas et déjeuners aux participants : 20 personnes x 15\$ (repas, déjeuner, eau) x 3 jours de formation = 900 \$ - Fournitures : 1 rouleau Scotch (5\$) ; 2 rames Flipshirt (30 \$) ; 3 rames papier (15 \$) ; 30 Bloc note (60 \$) = 110\$ - Loyer des salles de formation : 1 salle x 3 jours x 50 \$ = 150 \$ - Transports des staffs venus de l'intérieur jusqu'à Komanda : 10 personnes x 20 \$ x 2 = 400 \$. <p><i>NB : Les 400\$ prévus pour le transport serviront pour payer le billet de voyage à 14 agents AJEDEC dont 7 viendront de Bamande (23 km) et 7 autres viendront de Mungamba (28 km) pour participer à cet atelier qui se tiendra de Komanda. Les agents de bandiboli qui sont proche ne sont pas concernés par coût parce qu'ils sont proches du lieu de la formation.</i></p>							
2.14	Appui au mécanisme de signalement sûr des cas EAS et VBG au sein des communautés	D	15	48.00	1	100.00	720.00
<p><i>La prévision financière renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Production des boîtes à suggestions ou des plaintes : 15 pièces x 40\$ = 600 \$ - Registre à plaintes pour les comités des plaintes : 15 pièces x 3\$ = 45\$ - Main d'œuvre pour fixer les boîtes à suggestion : 15 pièces x 5\$ = 75 \$ 							
2.15	Formation des leaders communautaires, autorités locales et agents des services de sécurité (PNC, FARDC, DGM, ANR)	D	1	1,880.00	1	100.00	1,880.00

	<p><i>Au total 100 leaders communautaires et autorités locales seront formés sur des notions clés de protection de l'enfant et des droits humains : Prévention des abus, surveillance et communication sur les graves violations des droits de l'enfant, les principes de la protection de l'enfant. Le coût de cette formation renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas, déjeuner et remboursement transport : 100 personnes x 15 \$ x 1 jour = 1,500 \$ - Fournitures : 100 bloc-notes (200 \$) ; 2boites stylo (14\$) ; 1 carton papier duplicateur (30\$), 1 Flipshirt (15\$), Bic marker (10\$), 4 rames de post-it (6\$) ; 3 rames d'enveloppe Khaki pour distribution invitation (15\$)= 290\$ - Location salle à l'intérieur de la zone de santé de Komanda: 1 salle x 3 axes x 30 \$ x 1jours = 90 \$ 							
2.16	Formation des membres du CAC (Cellule d'Animation Communautaire)	D	1	1,880.00	1	100.00	1,880.00	
	<p><i>100 personnes, membres de cellule d'animation communautaire de protection. Ce frais renferme la restauration, le transport des participants ainsi que les fournitures à consommer lors de la formation. Le coût de cette formation renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas, déjeuner et remboursement transport : 100 personnes x 15 \$ x 1 jour = 1,500 \$ - Fournitures : 100 bloc-notes (200 \$) ; 2boites stylo (14\$) ; 1 carton papier duplicateur (30\$), 1 Flipshirt (15\$), Bic marker (10\$), 4 rames de post-it (6\$) ; 3 rames d'enveloppe Khaki pour distribution invitation (15\$)= 290\$ - Location salle à l'intérieur de la zone de santé de Komanda: 1 salle x 3 axes x 30 \$ x 1jours = 90 \$ 							
2.17	Formation MRM - 1612	D	1	1,379.00	1	100.00	1,379.00	
	<p><i>Au total, 75 personnes, membres de la communauté (à savoir leaders communautaires, autorités locales, agents de l'ordre et de sécurité, en raison de 25/aire de santé) seront formées sur le mécanisme de surveillance de grave violation des droits de l'enfant. Le coût de cette formation renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas, déjeuner et remboursement de transport : 75 personnes x 15 \$ x 1 jour = 1,125 \$ - Fournitures : 75 bloc-notes (75 \$) ; 2 boites stylo (14\$) ; 1 carton papier duplicateur (30\$), 3 flipshirt (45\$), 3 boite bic marker (15\$), 3 rouleau de Skotch (12\$) et post-it (3\$)= 194\$ - Location salle à l'intérieur du territoire de la zone de santé : 1 salle x 3 axes x 20 \$ x 1jours = 60 \$ 							
2.18	Formation des animateurs des EAE sur la gestion des EAE et utilisation des outils	D	1	462.00	1	100.00	462.00	
	<p><i>10 animateurs des EAE fixes et mobiles sont formés sur la gestion des EAE pendant deux jours. Le coût de cette formation renferme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déjeuner : 10 personnes x 5\$ x 2 jours de formation = 100\$ - Transport allée-retour à Komanda: 10 personnes x 10\$ = 100\$ - Petit déjeuner : 10 personnes x 3,5\$ x 2 jours de formation = 70\$ - Eau pour les participants : 4 carton x 5\$ = 20 \$ - Location salle de formation à Komanda : 1 salle x 2 jours x 50\$ = 100\$ - Papeterie : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Flipshirt : 2 rames x 15\$ = 30\$ <input type="checkbox"/> Papier duplicateur : 2 arme = 12\$ <input type="checkbox"/> Bic markers : 2 boîte x 5\$ = 10\$ <input type="checkbox"/> Bloc-note : 10 pièces x 2\$ = 20\$ 							
2.19	Soutien au travail social mené par des acteurs communautaires impliqués dans les activités de gestion des cas et animation des activités psychosociales dans les espaces amies des enfants	D	1	2,198.00	6	100.00	13,188.00	
	<p><i>Il s'agit du soutien aux activités de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 encadreurs des enfants dans les activités psychosociales dans les EAE ; en raison de 3 encadreurs par espaces amis des enfants qui seront mis à place. Ils auront comme activités spécifiques : encadrement des enfants pendant les différents jeux, écoute active des enfants ayant des problèmes psychosociales, veiller à la protection des enfants qui fréquentent les EAE, identifier des enfants non accompagnés dans les EAE, organiser des groupes de paroles, tenir le registre de fréquentation, etc. - 12TPS (travailleurs para-sociaux) qui sont chargés d'identification des cibles de ce projet (ENA, EAFGA, et autres enfants vulnérables de la communauté, victimes de violences et en besoin de prise en charge spécifique. Ils seront identifiés dans les villages environnants dans les aires de santé couverts par ce projet pour appuyer les agents psychosociaux en charges de gestion des cas. <p><i>Le coût de soutien est de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de prestation (primes) des TPS : 12 personnes x 50\$ x 6 mois = 3,600\$ - Frais de prestation des gestionnaires des EAE : 3 personnes x 200\$ x 6 mois = 3,600 \$ - Frais de prestation (primes) des encadreurs EAE : 6 personnes x 150\$ x 6 mois = 5,400\$ - Formation des TPS, encadreurs et plus membres des RECOPE : 30 personnes x 19,50\$ = 585\$ <p><i>Le coût de formation renferme : 1 session de formation de 30 participants avec 15 membres de RECOPE associés : Déjeuner, petit déjeuner et eau + transport : 25 pers x 15\$ x 1 = 450\$; Location salle de formation : 20\$ x 3 salles x 1 jour = 60\$; Fournitures de formation : 30 personnes x 2,5\$ = 75\$</i></p>							
2.20	Offre de rafraichissement aux participants à la session de case management des cas d'enfants en besoin spécifique de protection et/ou de prise en charge	D	20	2.00	5	100.00	200.00	
	<p><i>Un rafraichissement sera offert aux participants (20 personne/axe) aux sessions de case Management qui s'organiseront mensuellement dans les axes de mis en œuvre du projet pour statuer sur des cas d'enfants en besoins spécifiques de protection et/ou de prise en charge. La prévision est de gouté aux participants dans la réunion de gestion des cas : 20 personnes x 5 mois x 2\$/personne = 200\$</i></p>							
2.21	Appui au référencement des SVBG/ EAS : transport, restauration, soins d'urgence (si nécessaire)	D	100	25.00	1	100.00	2,500.00	

	<p>Le projet prévoit d'appuyer le référencement médical, d'au moins 100 survivantes (femmes et filles) à marge de ce projet pour un coût indicatif moyen de 25\$ par bénéficiaire pris en charge. La prévision d'appui renferme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transport : taxi allée-retour : 5\$ x 2 = 10\$ - Restauration : 2 personnes x 2,50\$ = 5\$ - Soins d'urgence hors Kit PEP : 1 x 10\$ = 10\$ 							
2.22	Organisation de l'audit sécuritaire et de protection au sein des communautés couvertes par le projet avec les participants des filles, femmes et enfants bénéficiaires des différentes activités ainsi que les membres des communautés	D	1	1,350.00	2	100.00	2,700.00	
	<p>Pour identifier les vrais problèmes de protection de l'enfant et des femmes, un audit (enquête de perception) de sécurité et de protection sera conduit dans la communauté au début et puis vers la fin du projet. Ceci permettra d'adapter les activités du projet en cherchant la réponse aux maux; tels qu'ils sont perçus. Le cout de cette activité renferme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le remboursement de transport et refresh aux participants par aire de santé : 30 personnes/AS x 3 AS x 15 \$ x 2 session = 2700 \$. 							
2.23	Formation des agents en charge de gestion des cas et membres du SGBV-Ituri	D	1	2,905.00	1	100.00	2,905.00	
	<p>Au total, 30 personnes, représentant des organisations, membres de SGBV et GTPE-Ituri sur la gestion des cas VBG et harmonisation des approches : représentant des organisations, membres de SGBV et GTPE-Ituri sur la gestion des cas VBG et harmonisation des approches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déjeuner : 30 personnes x 8\$ x 5 jours de formation = 1,200 \$ - Petit déjeuner : 30 personnes x 3\$ x 5 jours x 1 = 450\$ - Fournitures de formation : 280\$ (Flipshirt : 4 rames x 15\$ = 60\$; Papier duplicateur : 2 cartons x 30\$ = 60\$; Bic marker : 4 boîte x 5\$ = 20\$; Bloc note : 30 pièces x 2\$ = 60\$; Skotch : 2 rouleau x 4\$ = 8\$; Post-it : 1,5\$ x 4 rouleaux = 6\$; cartable : 30 pièces x 2\$ = 60\$; Agrafe 2 boites x1,5\$ = 6\$) - Flash pour partage des modules de formation : 30 pièces x 5\$ = 150\$ - DSA du formateurs : 90\$ x 5 jours = 450\$ - Location salle de formation : 75\$ x 5 jours = 375\$ 							
2.24	Mise en place des mécanismes de plaintes sûrs et accessibles et le feedback.	D	1	3,800.00	1	100.00	3,800.00	
	<p>La prévision budgétaire renferme :</p> <p>a) PRESENTATION ET HARMONISATION DES APPROCHES DE GESTION DES PLAINTES ENTRE ACTEURS DE PE (S-GTPE IRUMU)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas (déjeuner et petit déjeuner) aux participants : 30 participants x 1 x 15\$ = 450\$ - Location salle pour cette séance des acteurs de PE (S-GTPE Komanda) : 1 salle x 1 jour x 50\$ = 50\$ - Fournitures à consommer : 1 rame de Flishirt (15\$), 1 boîte de marker (5\$), 1 carton papier (30\$) = 50\$ <p>b) SEANCE DE FORMATION ET PRESENTATION DES APPROCHES AUX MEMBRES DES COMMUNAUTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas et transport aux participants : 60 participants x 1 jour x 15\$ = 900\$ - Production des calicots de mécanisme harmonisé : 20 pièces x 50\$ = 1000\$ - Main d'œuvre fixation des calicots au sein des communautés : 20 pièces x 2,5\$ = 50\$ <p>c) SESSION DE MISE A PLACE ET FORMATION DES COMITES COMMUNAUTAIRES DE PLAINTES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas et transport aux participants : 30 personnes x 15\$ x 1 jour = 450\$ - Fournitures à consommer : 1 rame de Flishirt (15\$), 1 boîte de marker (5\$), 1 carton papier (30\$) = 50\$ - Location salle de formation des comités de plaintes : 1 salle x 1 jour x 50\$ = 50 \$ - Frais de communication avec les comités mis à place : 30 personnes x 5 mois x5\$/mois = 750\$ 							
2.25	Organisation de manifestations culturelles ou récréatives pour la paix et pour le renforcement de protection de l'enfant, prévention d'abus et exploitation faits aux enfants, éducation sur les violences sexuelles et basées sur le genre, journées portes ouvertes	D	1	3,500.00	1	100.00	3,500.00	
	<p>La prévision financière prévoit selon le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refresh aux participants : 2,000 personnes x 1\$ = 2,000 \$ - Location salle d'activités : 50\$ x 3 aires de santé = 150\$ - Sonorisation pour la manifestation : 200\$ x 3 aires de santé : 600\$ - Rafraichissement aux présentateurs : 30 personnes x 10\$ = 300\$ - Prix à donner aux enfants-acteurs dans les manifestations : 30 enfants x 10\$ = 300\$ - Production des calicots avec des messages de sensibilisation : 3 x 50\$ = 150\$ 							
2.26	Unités de communication pour suivi des diverses activités du projet	D	1	480.00	7	100.00	3,360.00	
	<p>Unités de communication pour diverses activités du projet. Il s'agit des activités de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche et réunification : 50\$ x 7 mois x 4 axes = 1,400\$ - Suivi enfants réunifiés : 40\$ x 7 mois x 4 axes = 1120\$ - Suivi cas MRM, VBG, incidents de protection : 30\$ x 7mois x 4axes = 840\$ 							
Section Total							125,351.00	

3. Equipment							
3.1	Ordinateur/Lap Top	D	4	450.00	1	100.00	1,800.00
	<i>Outil nécessaire et indispensable pour le travail, la rédaction des rapports d'activités et autres documents administratifs et pour la conservation des données et informations. Les autres staffs utiliseront les ordinateurs achetés avec le financement du FHRDC, des projets des années antérieures.</i> - 1 pour le chef de projet - 1 pour le superviseur - 1 pour la base des données - 1 pour le financier						
3.2	Achat d'une moto pour la supervision	D	1	2,120.00	1	100.00	2,120.00
	<i>1 motos sera achetée et mise à la disposition du superviseur pour lui faciliter le déplacement dans la zone d'intervention. Le montant d'une moto renferme :</i> - Achat de la moto- sport : 1 motosx 1800 \$ = 1800\$ - Achat de casques de protection : 2 pièces x 25\$ = 50\$ - Documents de bords (Plaque : 70\$; Assurance : 38\$; Contrôle technique :25\$; Autorisation :15\$) =150\$ - Trousseaux de sécurité (Outils pour le secours d'urgence) : 1 Kit complet x 120\$ = 120\$						
3.3	Achat d'un mini générateur	S	1	300.00	1	100.00	300.00
	<i>Montant prévu pour l'achat d'un générateur pour le bureau de Komanda</i> <i>1 générateurs de la marque Elemax seront achetés avec leurs accessoires (cables, rallonges, fiches) pour l'utilisation dans les sous-bases, mais aussi pour certaines activités psychosociales dans les EAE mobiles</i>						
3.4	Achat de deux imprimantes pour le projet	S	2	450.00	1	100.00	900.00
	<i>Deux imprimantes seront achetées dont l'une pour le bureau technique et l'autre pour l'administration finance du projet 1 pour la Sous-base de Komanda et 1 autre au niveau du Bureau administratif à Bunia</i>						
3.5	Achat d'un kit complet de rétroprojection pour les diverses formations	D	1	1,050.00	1	100.00	1,050.00
	<i>Ceci pourra faciliter d'organisation des diverses formations prévues dans le projet. Ce kit renferme :</i> - Le rétroprojecteur : 1 pièce x 850\$ = 850,00\$ - Le tableau de projection : 1 pièce x 200\$ = 200\$						
	Section Total						6,170.00
4. Contractual Services							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	Section Total						0.00
5. Travel							
5.1	Perdiem mission staff d'appui	D	54	25.00	6	100.00	8,100.00
	<i>Les missions d'appui et staff de terrain en raison de 54 jours de mission par mois pour tous les staffs d'appui, à savoir :</i> - Chargé de suivi et évaluation : 4 missions de 6 jours x 15\$ = 600\$, - Chef de projet : 6 missions de 7 jours x 15\$ = 1050\$, - Directeur de programme : 2 missions de 4 jours x 25\$ = 200\$, - Directeur exécutif : 1 mission de 3 jours x 25\$ = 75\$, - Directeur de Patrimoine : 1 mission de 2 jours x 25\$ = 50\$, - PF VBG-EAS : 3 mission de 5 jours x 25\$ = 375\$, - Chauffeur : 8 missions de 7 jours x 25\$ = 1400\$, - Logistique : 2 missions de 3 jours x 25\$ = 150\$, - Chargé d'administration : 2 missions de 3 jours x 25\$ = 150\$, - Chargé d'assurance qualité : 3 missions de 4 jours x 25\$ = 300\$, - Gestionnaire de BDD : 4 missions de 6 jours x 25\$ = 600\$, - Psychologue : 6 missions de 7 jours x 25\$ = 1050\$ et - Superviseur des activités : 12 missions de 7 jours x 25\$= 2100\$						
5.2	Perdiem mission avec la DIVAS pour la validation des données relatives aux ENA et EAFGA	D	3	84.00	6	100.00	1,512.00
	<i>Une mission de vérification et certification des ENA et EAFGA documentés à l'issu du projet sera organisée avec la DIVAS. D'une durée de 3 jours chacune, cette mission se fera dans une fréquence bimensuelle ; soit un total de 9 jours de mission pour toute la durée du projet. Un DSA renfermant le logement, restauration et prime de 42\$/personnes sera octroyé aux agents de la DIVAS, participant à ces missions. Cela donne un coût de : 2 agents de la DIVAS x 3 jours de mission x 3 missions x 84\$ = 1512\$</i>						
5.3	Location véhicule pour appuyer les activités du projet	D	12	100.00	6	100.00	7,200.00

	<i>Montant prévu pour la location de véhicule à utiliser lors de la recherche ; et lors de la réunification familiale des enfants, en cas de référencement des victimes ; lors des missions des services d'appui sur terrain ; transport des équipements et/ou des Kits d'appui (NFI), etc. Prévision de 12 jours de location/mois x 6 mois x 100\$/jour = 7.200\$</i>						
5.4	Frais FONER et autres taxes routières	S	12	10.00	7	100.00	840.00
	<i>Montant budgétisé pour assurer les frais FONER et taxes routières pendant les supervisions et autres missions dans le cadre du projet : Passage de véhicule par post de peage-route de Komanda et de Lengabo : 10\$ x 6 passages x 2 (allée-retour) x 7 mois = 840,00\$</i>						
	Section Total						17,652.00
6. Transfers and Grants to Counterparts							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	Section Total						0.00
7. General Operating and Other Direct Costs							
7.1	Fournitures bureau	S	1	150.00	7	100.00	1,050.00
	<i>Fournitures bureaux en terme de papiers, classeurs, stylo, feutre, bloc note, cartouche... le projet prévoit 150 \$ par bureau/mois. - Papier duplicateur : 2 cartons x 30\$ = 60,00 \$ - Stylos bleu : 1 boîte x 7\$ = 7,00\$ - Cartouche de l'imprimante : 1 boîte x 45\$ = 45\$ - Etui perforé : 2 rames x 5,5\$ = 11\$ - Enveloppe Khaki : 1 rame x 4\$ = 4\$ - Classeur : 6 pièces x 3\$ = 18\$ - Agrafe : 2 boîte x 2,5\$ = 5\$</i>						
7.2	Unités de communication la gestion du projet	S	12	20.00	7	100.00	1,680.00
	<i>La prévision budgétaire des unités de communication pour la gestion de projet est de : 20\$ x 7 mois x 12 personne axes = 1680\$</i>						
7.3	Entretien et maintenance des générateurs (du Bureau et de la Sous-base de Komanda et motos	S	1	200.00	7	100.00	1,400.00
	<i>Ce montant est prévu pour l'entretien et maintenance des générateurs ainsi que les motos de supervisions des activités du terrain (main-d'œuvre et pièce de rechange) : 200\$ x 7 mois = 1400\$</i>						
7.4	Carburant pour véhicule AJEDEC, les générateurs et motos du projet	S	360	2.00	7	100.00	5,040.00
	<i>Le carburant ici prévu permettra de faire fonctionner le générateur du Bureau de Bunia et de la sous-base de Komanda ; les véhicules AJEDEC et de location lors de leur utilisation pour les activités du projet ; la moto du superviseur. Le coût est le suivant : - Carburant pour véhicules : 180 litres/mois x 7 mois x 2\$/le litre = 2.520 \$ - Carburant pour 1 moto : 60 litres/mois x 7mois x 2\$/le litre = 840\$ - Carburant pour générateur : 120 litres/mois x 7 mois x 2\$/le litre = 1680\$</i>						
7.5	Equipements des bureaux terrain	S	1	680.00	1	100.00	680.00
	<i>Matériels d'assainissement : 2 Balais (8\$) ; 2 Raclette (15\$) , 1 Houe (3\$) ; 4 Bidon de peinture (300\$); Kit de pinceau (4\$) ; M-o de Jardinage à l'espace (1 pers x 50\$ x 7 mois = 350\$)</i>						
7.6	Frais bancaires	S	1	1,995.00	1	100.00	1,995.00
	<i>Montant prévu pour assurer le coût de tenu de compte par la banque</i>						
	Section Total						11,845.00
SubTotal			2,256.00				221,495.50
Direct							175,953.00
Support							45,542.50
PSC Cost							
PSC Cost Percent							7.00
PSC Amount							15,504.69
Total Cost							237,000.19

Project Locations

Location	Estimated percentage of budget for each location	Estimated number of beneficiaries for each location					Activity Name
		Men	Women	Boys	Girls	Total	
Ituri > Irumu > Komanda	100.00000	0	0	0	0		CP: Activity 1.1.1: Vérifier, documenter et prendre en charges des en... CP: Activity 1.1.2: Vérifier, documenter et prendre en charges des en... CP: Activity 1.1.3: Renforcer et appuyer les FAT/FAS en vue de l'amél... CP: Activity 1.1.4: Placer dans les structures d'encadrement transito... CP: Activity 1.1.5: Réunifier les ENA et EAFGA qui ont été documentés... CP: Activity 1.2.1: Assurer une réponse holistique aux enfants victim... CP: Activity 1.2.2: Assurer une prise en charge adaptée aux enfants e... CP: Activity 1.2.3: Distribuer des kits de dignités aux enfants, surv... CP: Activity 1.2.4: Organiser des sessions de gestion des cas d'enfan... CP: Activity 2.1.1: Mettre en place et rendre fonctionnels des Espace... CP: Activity 2.1.2: Organiser des gammes d'activités psychosociales e... CP: Activity 2.1.3: Apporter un soutien et/ou accompagnement psycholo... CP: Activity 3.1.1: Mettre à place et/ou renforcer les réseaux commun... CP: Activity 3.1.2: Organiser la formation des autorités locales sur ... CP: Activity 3.1.3: Organiser des séances d'échanges et discussion av... CP: Activity 3.1.4: Organiser des séances de sensibilisation communau...

Documents

Category Name	Document Description
Budget Documents	Détails de quelques lignes budgétaire.xlsx
Budget Documents	Détails de quelques lignes budgétaire.xlsx
Budget Documents	Détails de quelques lignes budgétaire.xlsx
Budget Documents	Détails de quelques lignes budgétaire.xlsx
Grant Agreement	GA - 22436 - AJEDEC.pdf
Grant Agreement	GA - 22436 - AJEDEC - Version Finale à Signer.pdf